

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2073 - MARDI 29 JUILLET 2014

Relocalisation des FDLR

Le gouvernement maintient sa décision

En séjour à Kisangani, ville choisie pour servir de transit aux ex-rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), le porte-parole du gouvernement en a profité pour rassurer les esprits à propos de la controverse que suscite la décision du gouvernement de relocaliser temporairement ces éléments au chef-lieu de la Province Orientale et à Irebu à l'Équateur. Pour Lambert Mende, cette décision gouvernementale est sans appel. L'objectif de ce processus est de vider le prétexte rwandais en résolvant le problème des FDLR par le désarmement volontaire et au moindre coût, rassure-t-on.

Notons que l'arrivée de ces rebelles hutus-rwandais à partir de l'aéroport de Bangboka jusqu'à leur site de transit ainsi que leur acheminement à Irebu à l'Équateur se fera par vague successive avant qu'on ne leur trouve un pays d'accueil à ceux d'entre eux qui opteront pour l'asile.

Page 12



Une scène de reddition des FDLR à Kateku au Nord-Kivu



École d'application à Kinshasa

EPSP

Interdiction d'ériger des espaces commerciaux dans les écoles

Le gouvernement de Kinshasa vient d'interdire la construction des magasins et points de vente des produits dans les écoles de la ville-province. Cette activité marchande, à l'en croire, brade le patrimoine des écoles dont elle dénature l'environnement. Cette décision reste motivée par la volonté de l'autorité urbaine de bloquer le phénomène d'envahissement des espaces scolaires par la construction desdits commerces. L'exécutif provincial note par ailleurs

que les enseignants ne bénéficient pas de ces arrangements entre les responsables des écoles et les propriétaires de ces commerces.

Il a été décidé à ce sujet de réexaminer au cas par cas sous l'égide des directeurs provinciaux de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), tous les contrats intervenus entre les gestionnaires d'écoles et les tiers.

Page 12

LIVRE

Une publication sur le marketing politique proposé aux Congolais

« Marketing politique du leader congolais, face aux élections, diagnostic et stratégies ». Telle est l'intitulé de l'ouvrage de Kanda Elombe Eva ayant fait l'objet d'une conférence de presse le 26 juillet à la Maison des savoirs. Ce livre dont le contenu a également servi pour le montage d'une bande dessinée propose un ensemble de stratégies en termes de gouvernance publique. L'auteur conseille aux futurs candidats aux élections de développer un leadership responsable et une bonne gouvernance des affaires de l'État.

Pour le représentant de la Commission électorale nationale indépendante invité à cette conférence, ce livre vient apporter une contribution majeure au processus électoral dont le plus grand problème demeure l'ignorance des électeurs souvent embrigadés dans des promesses fallacieuses des candidats démagogues. Page 13

EN MARGE DU SOMMET USA-AFRIQUE

Fally Ipupa invité à Washington

Le chanteur congolais prendra part le 7 août prochain à la conférence « New Partnership Models for Growth » organisée par les associations « Akon Lighting Africa » et « Africa 2.0 ». La conférence se tiendra à Washington au lendemain du Sommet États-Unis Afrique prévu du 4 au 6 août. Le

projet « Akon Lighting Africa » a pour objectif de fournir de l'électricité à un million de foyers africains d'ici la fin 2014. Les différentes parties engagées dans ce projet doivent installer des panneaux solaires afin de permettre aux populations d'accéder à l'électricité de manière plus sûre,

plus rapide et plus autonome.

Avant de s'envoler pour Washington, Fally est passé par la principauté de Monaco. Il a remporté, le 26 juillet, le trophée de meilleur artiste d'Afrique centrale lors de l'African music magazine Awards qui a eu lieu à Dallas.

Page 12

LIGUE DES CHAMPIONS - 4^e JOURNÉE

V.Club vient à bout d'Al Hilal du Soudan

Page 13

ÉDITORIAL

Suicide

Disons le avant d'aller plus loin afin d'éviter toute fausse interprétation de ce qui suit : nous sommes des amis sûrs d'Israël et nous comprenons que ce peuple, dont le destin bascula il y a soixante-dix ans dans l'une des pires tragédies de l'Histoire humaine, cherche par tous les moyens à assurer sa survie. Mais disons tout aussi directement que s'il poursuit sur la voie dans laquelle il s'est engagé, il creusera sa tombe, autrement dit se suicidera.

Tenter d'assurer sa sécurité en tuant des milliers d'innocents sous l'œil des caméras du monde entier, en multipliant des colonies sur des terres qui ne lui appartiennent pas, en élevant des murs de béton pour séparer des gens qui jusqu'à une date récente vivaient en bonne intelligence ne peut déboucher que sur une catastrophe pire que la Shoah. Et ce ne sont pas les armes classiques ou même nucléaires dont disposent ses gouvernants qui permettront à Israël d'échapper au désastre.

Tôt ou tard, en effet, parce que le monde arabe qui l'entoure croît à un rythme beaucoup plus rapide que sa propre population, la nation israélienne sera submergée par une masse venue des quatre coins du Proche Orient qui invoquera les événements tragiques dont nous sommes aujourd'hui témoins pour recourir elle-même aux pires violences. Alors s'enclenchera le mécanisme infernal qui, au terme d'un conflit sans commune mesure avec les guerres successives gagnées par Israël, débouchera sans doute sur sa destruction.

Quitte à se répéter, voire même à radoter, disons une fois encore que la seule issue raisonnable à la crise présente est la constitution entre Israël et la Palestine d'une communauté fondée sur l'échange et la liberté de communication. Une telle solution n'a rien d'utopique ni d'irréaliste, l'Histoire est là pour en témoigner. Mais elle suppose que, de part et d'autre, l'on cesse de croire que la haine et la force brute pourront imposer durablement la paix, que l'on se mette autour d'une même table afin de jeter les bases d'une telle communauté, que l'on décide de construire au lieu de s'acharner à détruire, que l'on mobilise de part et d'autre la société civile pour abaisser les frontières et les barricades. Autrement dit, que l'on change radicalement de posture !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Des échanges sur les droits des populations autochtones

Prélude à la Journée des populations autochtones qui sera célébrée le 9 août à Sibiti, dans la Lékoumou, une journée de sensibilisation des parlementaires congolais sur les droits des autochtones sera organisée le 29 juillet à Brazzaville, sur le thème « Ensemble, protégeons les droits des populations autochtones ».

Elle se propose d'être le cadre de concertation pour apprécier le processus de renforcement du cadre législatif et réglementaire de protection des droits des populations autochtones et la mise en œuvre du plan d'action 2014-2017 sur l'amélioration de la qualité de vie de cette catégorie minoritaire.

Cet atelier va regrouper autour d'une table les parlementaires, les représentants du gouvernement, des communautés autochtones et de la société, des représentants d'agence des Nations unies ainsi que les membres du conseil d'administration du Partenariat des Nations Unies sur les populations autochtones venus de Genève et

de N'Djamena.

La République du Congo a marqué l'histoire du droit international africain en tant que premier pays africain à adopter la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones au Congo. Ce cadre légal spécifique traduit la volonté politique de redresser les inégalités et les injustices sociales historiques dont souffrent les peuples autochtones. Ils continuent de vivre en marge des sociétés. Ils ne jouissent pas de tous les droits et libertés fondamentales au même titre que le reste de leurs concitoyens. Ils ne participent pas dans la gestion de la chose publique et vivent dans une pauvreté extrême.

Aussi, le gouvernement du Congo, avec l'appui de ses partenaires, a adopté, lors de la consultation nationale organisée à Brazzaville en août 2013, son nouveau plan d'action national pour l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones 2014-2017. Par ailleurs, avec l'appui du projet conjoint Partenariat des Nations

unies en faveur des peuples autochtones pour la vulgarisation et l'application de cette loi, la République du Congo a déjà initié le processus de mise en œuvre. Huit décrets d'application ont été élaborés, discutés et validés.

Le Partenariat des Nations unies sur les populations autochtones est une initiative commune de l'Organisation internationale du travail, du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, du Programme des Nations unies pour le développement, du Fonds des Nations unies pour la population et du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il avait été lancé en 2011, fondé sur les droits et les résultats en faveur des peuples autochtones. Le but de cette initiative est de faciliter la mise en œuvre des standards internationaux sur les populations autochtones. En l'occurrence, au Congo, l'initiative appuie le projet de vulgarisation et de promotion de l'application de la loi de protection des populations autochtones.

Roger Ngombé

SÉNAT

58 agents du protocole renforcent leurs capacités

Se tient du 28 au 29 juillet à Brazzaville, un séminaire de formation destiné aux cadres et agents du Sénat dans le domaine du protocole

Cette session est organisée conjointement par les cadres de la direction du protocole du Sénat et ceux du ministère des Affaires étrangères. Elle vise à ce que le personnel assigné à la mission du protocole s'approprie les fondamentaux du protocole tels que : comment nommer à l'écrit et à l'oral les personnalités ; comment

respecter les préséances protocolaires prévues par les textes ; comment organiser l'ordre des allocutions dans une réception ou une cérémonie officielle, etc. Pour les organisateurs, il s'agit de bien outiller ce personnel afin qu'il puisse exercer ses fonctions en tenant compte des normes du métier, qu'il n'y ait ni amateurisme ni hasard.

Ouvrant la cérémonie, le secrétaire général de l'institution, Bienvenu Ewoko, a rappelé aux participants que ce plan de formation constitue pour le secrétariat général du Sénat, un levier essen-

tiel pour l'amélioration des prérequis des parlementaires et des fonctionnaires. « Dans le monde actuel où l'évolution des sciences et des techniques se fait à une vitesse fulgurante, une perpétuelle remise en question de la connaissance est plus que jamais nécessaire pour une gestion efficiente des ressources humaines », a-t-il déclaré. À cet effet, il a exhorté l'ensemble des participants à faire preuve d'assiduité et d'attention pour capitaliser la méthodologie interactive retenue pour le déroulé du présent séminaire.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gossou

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les transporteurs en commun souhaitent le changement

À l'instar d'autres citoyens congolais qui se sont prononcés sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, les transporteurs en commun du Congo ont donné leur opinion le 26 juillet à Brazzaville. Ils se sont dits en faveur du changement de cette loi fondamentale.

Plusieurs raisons poussent ces transports en commun venus de tous les horizons du Congo à soutenir, sans relâche, l'idée de changement de la Constitution du 20 janvier 2002. En ce qui les concerne directement, les transporteurs en commun constatent avec satisfaction qu'un grand effort d'intégration départementale se fait inlassablement par le gouvernement. Cet effort, soutiennent-ils, est rendu visible par le maillage de l'ensemble du territoire national, par des infrastructures routières de qualité, leur permettant d'exercer leur métier dans la quiétude. Selon eux, les routes et ponts construits dans tout le pays sont un vecteur important pouvant contribuer efficacement au développement économique du pays.

En tenant compte de la tendance socioéconomique actuelle du Congo, le pays dispose des atouts nécessaires lui permettant de devenir émergent à l'horizon 2025. Pour cela, l'unique stratégie qui faille adopter c'est de soutenir et/ou de consolider ces avantages. Ceci, en s'appuyant sur le changement de l'actuelle constitution. « Nous, transporteurs en commun du Congo, souhaitons vivement le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, pour donner au Congo les chances de réussir son émergence, au-delà de toutes les limites d'une constitution à changer impérativement », ont-ils soutenu dans leur déclaration. C'est dans cette optique que les transporteurs en commun du Congo appellent à l'avènement d'une nouvelle République, pacifique, fraternelle, tournée vers le développement total du peuple congolais.

La déclaration a été rendue publique en présence du président du collectif des transporteurs en commun du Congo, Patrick Milandou, et d'autres responsables des organisations de la société civile dont Jean Galessamy Ibombot, également vice-président de la Chambre de commerce de Brazzaville.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le CCC annonce sa sortie officielle

Le Centre constructif congolais (CCC) a décidé de s'affirmer sur l'échiquier politique national. L'annonce de sa sortie officielle en août prochain a été faite, le 28 juillet à Brazzaville, par le président coordonnateur de ce groupement politique, Jean Junnel Ontoungou.

En effet, ce groupement de partis a été créé le 1^{er} juin 2014 à l'initiative de trois partis. Il s'agit du Parti démocratique congolais, du Forum des républicains congolais et du Parti nationaliste africain. Se référant à leurs documents fondamentaux, ces trois partis politiques ont convenu de créer un espace de concertation capable de fédérer plusieurs forces novatrices au Congo. À ce jour, quatre associations politiques s'y sont

ajoutées. Au cours de cette rencontre, les membres du bureau de la coordination ont rendu publique une déclaration portant leur point de vue contradictoire sur l'actualité politique nationale. Ils l'ont fait après la décision du Conseil des ministres du 16 juillet dernier, relative à la modification de certaines dispositions de la loi électorale, outre les articles 16 et 17 de cette même loi qui, selon certains acteurs politiques, seraient d'une importance capitale dans le processus électoral. Face à cette polémique, ce groupement politique a jugé opportun de s'exprimer. « Le Centre constructif congolais rappelle à l'opinion nationale que lorsqu'un projet de loi est adopté en Conseil des ministres, la voie légale de lui faire opposition demeure la voie intra parlementaire », a déclaré le porte-parole de ce groupement politique, Riché Antoine Deamba, avant d'inviter la classe politique à l'apaisement en vue de préserver les valeurs de paix, d'unité et de concorde nationale. Outre ces questions, ce groupement de partis s'est réjoui de la contribution du Congo et de son implication en abritant le forum international sur la paix en Centrafrique.

Josiane Mambou Loukoula



Le président coordonnateur du CCC, Jean Junnel Ontoungou

MODIFICATION DE LA LOI ÉLECTORALE

L'Upads invite le gouvernement à revoir sa copie

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) conteste le projet de loi proposé par le gouvernement lors du dernier conseil des ministres, qui modifie et complète certaines dispositions de la loi électorale.

Dans une déclaration publiée le 24 juillet à Brazzaville, ce parti politique de l'opposition constate que le gouvernement



Le présidium des travaux

n'a modifié que les dispositions des articles 18, 20, 21, 23, 61 et 67 — ce qui, du reste, selon la déclaration, l'arrange — ignorant ainsi purement et simplement les articles 15, 16, 17 et 83 relatifs à la compétence partagée entre l'Administration et la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) dans l'exécution des actes pré-

paratoires et l'organisation des élections.

En outre, l'Upads estime que, conformément au consensus découlant des concertations politiques, la modification des articles 15, 16, 17 et 83 aboutirait à la transformation de la Conel en un organe indépendant et permanent jouissant de l'autonomie administrative et financière et au réaménagement

de ses compétences afin de lui donner davantage de moyens d'action.

Selon l'Upads, le conseil des ministres est resté muet sur d'autres questions tout aussi essentielles, sur lesquelles les partis et groupements politiques, toutes tendances confondues, se sont accordés les 25 mai et 1^{er}

juin 2014.

Par ailleurs, l'Upads note que les conclusions du conseil des ministres soulèvent des questions nouvelles, dont certaines sont des remises en cause des avancées déjà obtenues, notamment la mise à l'écart dans l'organisation des élections, depuis la concertation politique d'Ewo en 2011, des préfets, sous-préfets, maires et administrateurs-maires, ainsi que les modalités de désignation des représentants des partis et groupements politiques et de la société civile.

Ainsi l'Upads invite le Parti congolais du travail ainsi que les partis de la majorité présidentielle, partenaires et témoins de toutes les concertations politiques, à trouver les voies et moyens permettant de corriger ces erreurs du gouvernement, en réhabilitant toutes les conclusions arrêtées par l'ensemble de la classe politique nationale. Celles-ci, précise la déclaration, sont contenues dans le relevé des conclusions de la réunion des 25 mai et 1^{er} juin 2014 entre les partis et groupements politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition et du centre.

Roger Ngombé

CLUB PERSPECTIVES ET RÉALITÉS

Michel Malela élu secrétaire général

Il remplace à ce poste Thomas Nsondé qui vient de créer sa propre formation politique dénommée « Rassemblement pour la République ».

La réunion extraordinaire qui s'est tenue le 27 juillet à Brazzaville, sous la direction du président national du Club Perspectives et Réalités (CPR), le député Aimé Hydevert Mouagni, a été l'occasion pour élire également le secrétaire général adjoint du CPR, Malewal Okemba. Le nouveau secrétaire général, Michel Malela, s'est réjoui de la marque de confiance faite à sa personne. Il entend relever le défi face aux enjeux politiques qui pointent à l'horizon, notamment les élections locales et le débat sur le changement de la constitution du 20 janvier 2002. Il s'est engagé à ne pas trahir les idéaux du parti. Le secrétaire général a sollicité le concours des autres membres de sa formation politique pour qu'il réussisse sa mission.

Abordant le point concernant l'urgence sur l'éventuel changement de constitution avant l'élection présidentielle, le président national du parti, Aimé

Hydevert Mouagni, a indiqué que la constitution actuelle offrait trop de pouvoirs au président de la République au point de l'ériger en un monarque.

Étant donné que le pays connaît des avancées économiques, sociales et politiques remarquables, a-t-il renchéri, il est temps de procéder à son changement pour doter le pays d'une loi fondamentale souple qui favorise l'instauration d'un régime parlementaire offrant plus de pouvoirs à l'Assemblée nationale et aux autres institutions constitutionnelles. Si la constitution du 20 janvier 2002 n'est pas changée avant 2016, la personne qui sera élue président de la République ne songera pas à le faire parce qu'elle lui offre des pouvoirs étendus, a-t-il poursuivi. Ce point n'a pas suscité beaucoup de débats dans la salle.

Par ailleurs, le président du CPR a fustigé le comportement des présidents des arrondissements

qui brillent par un immobilisme paralysant. Le parti a pris la décision de ne pas présenter de candidats aux élections locales dans le 7^e arrondissement, Mfilou. En ce qui concerne les arrondissements 6 Talangai et 8 Madibou, la Commission de contrôle et d'évaluation descendra sur le terrain et, au regard



Michel Malela

de son rapport, la direction politique du parti prendra la décision qui s'impose.

R.Ng.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords signés entre le ministère de la santé publique de Cuba et le ministère de la santé et de la population du Congo, il est demandé aux élèves et étudiants âgés de 23 ans au plus, détenteurs de l'un des Bac des séries C, D, F2, F3, E des années 2013 et 2014, désireux de poursuivre leurs études dans les filières de médecine, électro-médecine à Cuba, de bien vouloir déposer leur dossier de candidature au cabinet du ministre de la santé et de la population du 1^{er} au 20 août 2014.

Le dossier est composé des pièces administratives ci-après :

- une fiche de renseignements (à retirer au cabinet du ministère de la santé et de la population) ;
- une copie du diplôme BAC ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un relevé de notes du BAC ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat médical ;
- dix (10) photos format identité.

Toutes les pièces du dossier doivent être légalisées au ministère des affaires étrangères et de la coopération, hormis les dix (10) photos format identité et le certificat de nationalité.

Les examens médicaux, supervisés par une commission spéciale, ont lieu au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Les frais de ces examens qui s'élèvent à 15.000FCFA, sont à la charge des intéressés.

N.B : Le dépôt du dossier de candidature est gratuit.

Fait à Brazzaville, le 25/07/2014

Le directeur de cabinet


Le Directeur
Jean Philippe NGAKOSSO



IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il ne faut pas se mobiliser pour se battre. Il ne faut pas non plus se laisser manipuler par de fausses idées religieuses qui n'ont plus cours dans le monde où nous vivons. »

Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), RFI, 20 mars 2014

« Le jeûne du mois de ramadan est une pratique collective donc sociale. Il garde un caractère identitaire mais qui n'y est pas réductible, c'est-à-dire que c'est aussi des festivités familiales, une façon de se retrouver. »

Romain Sèze, auteur du livre «Être imam en France» paru en 2013 aux éditions du Cerf, RFI, le 29 juin 2014

« Lorsqu'on est musulman, on est conditionné, on ne peut pas le nier. C'est idiot, mais c'est comme ça. On est condamné à être ce que l'on est. C'est une sorte de code génétique. Vous me direz, est-ce qu'on est libre dans ces conditions ? Non. Est-ce qu'on devient libre ? Oui, on le peut. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

« La principale vertu en politique, c'est la volonté et, derrière, il y a souvent l'ambition. »

Christian Delporte, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin, Libération, 25 juillet 2014

« Le pape est guidé par trois grands principes en ce qui concerne les activités administratives et financières : la transparence, la responsabilité et la tolérance zéro. »

Jean-Baptiste de Franssu, nouveau directeur de la banque du Vatican (IOR), Europe 1, 10 juillet 2014

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JEAN MOUINDO

Mardi 29 juillet 2014 :

9H00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10H30 : recueillement au domicile familial, sis au n°6 de la rue Linegue à Kombo (Arrêt casis) ;
12H00 : culte funéraire à la paroisse Sainte Bernadette (Kombo) ;
14H00 : départ pour le cimetière Bouka ;
16H00 : Retour au domicile familial ;
16h30 : remerciement et fin de la cérémonie.



ÉLECTRICITÉ

Des stratégies pour réajuster les prix

Pour concrétiser cette mesure sociale impatiemment attendue par les Congolais, l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel) a organisé récemment un atelier sur la tarification au coût marginal, dans le but de former les cadres à l'élaboration imminente d'un nouveau plan tarifaire d'électricité.

La formation, organisée avec l'appui du cabinet international Brain Consulting, était destinée aux cadres et agents d'Arsel, aux personnels du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, de la Société nationale d'électricité (SNE) ainsi que du Fonds de développement du secteur de l'électricité.

Cette première formation s'est foca-

lisée sur l'analyse et la maîtrise des coûts marginaux fondamentaux.

L'objectif poursuivi par Arsel est de permettre à ces cadres d'acquiescer un savoir-faire sur les modes et principes de tarification de l'électricité, conformément aux objectifs du gouvernement visant le réajustement des prix d'électricité pratiqués par la SNE depuis 1994.

Ce réajustement, qui, du reste, ne sera pas forcément à la baisse, touchera toutes les catégories de clients de la SNE.

« La réalisation de cette étude tarifaire constitue l'un des éléments de la réforme institutionnelle du secteur, car la mise en exploitation depuis plusieurs années de nouveaux équipements

de production, de transport et de distribution, a induit la re-composition structurelle du secteur. Ainsi, l'étude tarifaire doit prendre en compte ces nouveaux éléments et viser à instaurer l'équilibre financier du secteur », a souligné Émile Aupangault, directeur général de l'Arsel.

Une deuxième session sera consacrée à la détermination des tarifs et au montage d'une grille tarifaire à partir des coûts réels, pour atteindre un objectif multiple.

Il s'agit, en effet, d'assurer l'équilibre financier du secteur, tout en améliorant la qualité du service et en instaurant un tarif favorable à toutes les couches de la société.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

La révolution peut venir des nouvelles technologies

Les participants au séminaire d'apprentissage du web 2.0 ont recommandé la connexion à l'Internet de tous les organismes de la recherche agricole. Objectif : sortir les communautés du caractère rudimentaire de l'agriculture

L'exhortation de ces participants épouse les aspirations du gouvernement du Congo qui vise à révolutionner l'agriculture. Cette idée a d'ailleurs été confortée à l'ouverture des travaux par le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique indiquant que : « ces jeunes apprenant du web 2.0 devraient être les vulgarisateurs de ce projet ». Par contre, les jeunes congolais en milieu rural ont un réel problème pour accéder aux technologies de l'information et de la communication. C'est ainsi que ces mêmes séminaristes ont sollicité de développer une plateforme d'échanges pour l'ensemble des acteurs du secteur.

Ils souhaitent également que soit renforcée la coopération entre les différents centres et instituts nationaux de recherches. Cette coopération doit aussi être élargie au centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE

(CTA) en vue de faciliter l'accès et la diffusion de l'information dans les domaines agricoles.

Pour révolutionner le caractère rudimentaire de l'agriculture, les séminaristes proposent aussi l'utilisation des applications du web 2.0 et des médias sociaux dans tous les échanges d'informations. La promotion des TIC s'impose auprès des acteurs du secteur agricole dans les villes et villages reculés où l'on constate encore la routine dans la manière de distribuer des semences et de gagner les crédits. Ainsi, les séminaristes ont sollicité l'organisation régulière des formations au profit des chercheurs, des développeurs de projets et acteurs agricoles.

C'est quoi le Web 2.0 ?

« Le Web 2.0 c'est l'Internet que nous connaissons tous mais auquel on a rajouté une dimension collaborative, où un certain nombre de concepts novateurs (blogs, wiki, tags, réseaux sociaux...) viennent progressivement enrichir des services existants pour former un tout révolutionnaire dans une logique d'évolution permanente » explique un jeune séminariste. Il faut rappeler que l'expression Web 2.0 désigne

l'ensemble des techniques, des fonctionnalités et des usages du World Wide Web qui ont suivi la forme originelle du web1. Elle concerne en particulier les interfaces permettant aux internautes ayant peu de connaissances techniques de s'approprier de nouvelles fonctionnalités du web. Les internautes peuvent d'une part contribuer à l'échange d'informations et interagir (partager, échanger, etc.) de façon simple, à la fois au niveau du contenu et de la structure des pages, et d'autre part entre eux en créant notamment le Web social. L'internaute devient, grâce aux outils mis à sa disposition, une personne active sur la toile.

« À l'heure où nos messageries croulent sous les spams et où les pratiques de phishing sont de plus en plus ingénieuses, les réseaux sociaux seraient bientôt notre seule protection efficace contre les tentatives d'intrusion. On envisage ainsi un avenir proche où il faudra faire partie d'un cercle de connaissances pour pouvoir solliciter et être sollicité (e-mail, messagerie instantanée, SMS et même sites Web à visiter) » affirme encore un autre participant.

Fortuné Ibara



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

VIE ASSOCIATIVE

« L'Œil du peuple » fait sa sortie officielle

Appuyer et accompagner les ONG et associations de la société civile congolaise impliquée dans la lutte contre la corruption, pour la promotion de la démocratie et des droits humains, l'alternance politique et économique, la prévention, la gestion et le règlement des conflits, telles sont les principales raisons qui ont inspiré la création de cette structure.

Créée à l'initiative d'El Hadj Abdoulaye Bopaka, son président, cette plateforme à caractère apolitique, qui regroupe plus de cent ONG et associations, se veut une interface de dialogue entre les pouvoirs publics et tous les acteurs du développement. En se pérennisant, elle entend offrir un réel service à la population. Pour sa sortie officielle, L'Œil du peuple a mobilisé ses adhérents. La cérémonie s'est déroulée en présence de très nombreux invités, manifestement heureux de fêter l'événement ensemble. La chorale et les « Banas Moyis », une danse traditionnelle des Plateaux, ont ajouté à cette ambiance festive et joyeuse. Après avoir remercié les représentants

des partis politiques et des organismes de développement de leur présence, le président de la plateforme, El Hadj Abdoulaye Bopaka, est revenu sur la création, le 20 octobre dernier, d'une cellule de réflexion autour de la Constitution du 20 janvier 2002, qui a abouti à un projet rendu public le 8 mai 2014. Et de déclarer. « *Le débat sur la problématique de la Constitution du 20 janvier 2002 s'est imposé à nous après une période caractérisée par l'intolérance et la violence politiques sous toutes ses formes. Elle a le mérite d'avoir permis, entre autres, la*

estime nécessaire aujourd'hui que le Congo prenne un nouvel engagement qui se traduira, notamment, par le changement fondamental des mentalités et du mode de gestion de la chose publique, des affaires publiques et privées. Il a ensuite sollicité l'appui multiforme des bailleurs de fonds, des pouvoirs publics et des organismes de développement du système des Nations unies dont il a salué la présence des représentants. Enfin, au nom de la plateforme, il s'est dit favorable à l'opération Mbata ya Bakolo, initiée et mise en œuvre courageusement par la force

« le mérite de renforcer la paix, la sécurité, la libre circulation et la quiétude des citoyens »

paix et la concorde nationale, de sécuriser le peuple et de permettre le fonctionnement des institutions démocratiques du pays, etc. Néanmoins, cette constitution ne correspond plus aux nombreuses attentes légitimes et actuelles de la population congolaise », a indiqué El Hadj Abdoulaye Bopaka, qui

publique, qui a « *le mérite de renforcer la paix, la sécurité, la libre circulation et la quiétude des citoyens* ».

La cérémonie a pris fin dans une ambiance bon enfant avec la présentation des membres élus du bureau de la coordination nationale.

Guillaume Ondzé

Le président du Lions Clubs international reçu à Brazzaville

Joseph Preston a été accueilli à Brazzaville le 26 juillet dans le cadre d'une tournée en Afrique.

Devant un parterre de membres du Lions Clubs et de jeunes nommés Leo, le président international s'est exprimé sur les sujets d'intérêt général ayant trait aux missions de leur association. D'entrée de jeu, Joseph Preston s'est félicité de l'engagement du Lions Clubs de Brazzaville à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la vie des gens, notamment à ceux qui en ont besoin, tout en faisant remarquer que ce travail se fera ensemble avec lui. Ajoutant qu'il est très fier de voir comment les jeunes s'impliquent dans le service au profit de la communauté. « *Ma vision est simple, c'est de s'assurer que les Lions supportent les Leo pour servir la communauté* », a-t-il dit. À l'endroit des jeunes, il s'est exprimé en ces termes : « *Nous voulons que vous ayez une bonne expérience. Comme ça, dans quelques années vous deviendrez de très bons Lions* ».

Alexis Vincent Gomes, qui occupe actuellement le poste de directeur international du Lions Clubs depuis 2013, a insisté sur l'espoir que constitue la jeunesse. « *Cet espoir, c'est dans le temps que l'on peut espérer de vous pour construire demain. Pour construire demain, il faut peu de choses. D'abord une vision, la foi dans ce que l'on croit être et dans ce que l'on peut être. Par ailleurs, l'éducation assortie d'une formation qui puisse*

permettre à celui qui veut être demain médecin d'accomplir de bonnes études de médecine, pour celui qui veut être menuisier d'apprendre le métier et l'art de façonner le bois ».

Parmi les grands faits marquant au cours de cette cérémonie, on peut relever la présentation de la charte du nouveau-né du Lions Clubs Brazzaville Poto-Poto dénommé « Boboto ».

À propos du Lions club...

Créé le 7 juin 1917 à Chicago, trois ans après sa création, le premier club à l'international fut créé au Canada suivi du Mexique en 1927. Pendant les années 50 et 60 la croissance au niveau international s'est accélérée, avec la création des clubs en Europe, en Asie et en Afrique. Actuellement, le lions clubs international compte, 1,3 millions membres environ. Le Congo compte environ 520 lions et 20 clubs y compris les clubs en création. Par ailleurs, au Congo, on compte 110 Leos et 5 Leos club. Les missions du lions clubs sont d'aider les lions du monde à réaliser des actions humanitaires mondiales et locales de grande envergure. Par le truchement de la Fondation, les Lions ont reçu plus de 826 millions de dollars US en subventions pour leur permettre de répondre aux besoins de leurs communautés locales et mondiales.

G.O.





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

REMERCIEMENTS



La Communauté chrétienne des Makoua à Brazzaville remercie tous les bienfaiteurs qui ont bien voulu, par leurs diverses contributions, encourager et féliciter l'Abbé Freddy Okamba Massa, ordonné prêtre le 28 juin 2014 en l'église Saint-Pierre Claver de Ouessou par Monseigneur Yves Monot, évêque dudit diocèse.

Que Dieu vous bénisse !

Le Président de la Communauté.

Daniel Bambou Ockanda

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00/12h30-13h30/17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

La société protection sécurité (PROSEC), basée au n°9 rue loudima MOUNGALI recrute des agents de sécurité de nationalité congolaise, aptes et sportifs sachant lire et écrire le français.

Téléphone : 06 9506119

IN MEMORIAM

28 juillet 1989-28 juillet
Voici vingt cinq ans qu'il avait plu à Dieu de rappeler à lui son fils Romuald Galoy Gouala.

En ce jour de triste anniversaire, la famille Galoy Gouala prie tous ceux qui l'avaient connu et aimé de garder pour lui une pensée pieuse. Yvon Bombis même vingt cinq ans après, tes sœurs et tes frères restent inconsolables et le temps passé n'a pu combler ton vide, tes souvenirs sont toujours frappant dans nos esprits.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le personnel éclairé sur les notions de sécurité et santé au travail

Le séminaire organisé, les 28 et 29 juillet à Brazzaville, par le secrétariat général de la présidence de la République vise à prévenir la santé des agents employés et à garantir la sécurité de l'outil de travail.

Ouvert par Jean-Baptiste Ondaye, le séminaire prévoit deux jours de travaux avec des communications sur la sécurité incendie, le système de management de la santé et la sécurité au travail. Lors de la première journée, le module sur la sécurité incendie a été subdivisé en deux sous-thèmes, notamment : « la lutte anti incendie de base » et « la sécurité incendie et la sécurité des personnes », présentés respectivement par Manuel Garabédian et Marcel Batola, experts et praticiens dans le domaine. En effet, ce module visait à appréhender les dispositifs de gestion et de prévention du risque incendie et de mise en sécurité des personnes et des biens ; à connaître les dispositifs réglementaires applicables aux établissements recevant du public ; ainsi qu'à identifier les mesures de prévention et de protection contre l'incendie.

Selon la directrice du cabinet Sertrade, Patricia Mbongo Denguet Atticky, la santé et la sécurité au travail gardent une place prépondérante au sein des organisations au regard de multiples enjeux. Au plan humain, elles assurent, a-t-elle expliqué, la santé, le bien-être et la sécurité des salariés ; au plan économique, elles garantissent une bonne productivité, protègent les biens ; et au plan juridique,

la santé et la sécurité remplissent les responsabilités légales et règlementaires. « Face aux accidents du travail, aux maladies professionnelles, aux sinistres, en particulier le risque incendie, il apparaît la nécessité d'engager à tous les niveaux une prise en charge globale des problématiques liées à la santé et à la sécurité au travail dans toute la chaîne des activités humaines. Les concepts de santé et de sécurité au travail se rejoignent autour d'un système de droits, de responsabilités et d'obligations aussi bien pour les employeurs que pour les employés afin de garantir la sécurité et la santé de tous », a indiqué Patricia Mbongo Denguet Atticky.

Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la présidence de la République a rappelé que ce séminaire s'inscrivait dans la suite des visites médicales organisées récemment au profit des agents évoluant au niveau de cette institution. Le séminaire sur la santé et la sécurité au travail vient, a-t-il précisé, à point nommé pour trois raisons. « D'abord parce que cette action de sensibilisation a pour finalité le bien-être des agents dans la mesure où la santé et la sécurité au travail sont une priorité pour la protection des travailleurs. Ensuite, la vie et la santé des travailleurs et leur bien-être au travail apportent une plus-value à la société dans son ensemble et notre institution en particulier. Enfin, la santé et la sécurité au travail sont des questions de justice économique et sociale », a-t-il indiqué ;

Rappelant le devoir de l'employeur consistant à la protection de la santé de son personnel, il a déclaré que la présidence de la République avait l'obligation de veiller sur les conditions d'hygiène au lieu de travail et de prendre des mesures protectrices nécessaires contre les risques que représentent certains produits. Il s'agit notamment des substances toxiques, des machines et des équipements utilisés sur le lieu de travail, le transport des objets lourds, la pollution de l'air, les nuisances sonores et d'autres risques susceptibles d'émerger sur le lieu de travail. « La santé et la sécurité au travail ne sont pas seulement une question de lois et de réglementations appliquées dans chaque lieu de travail. Il s'agit aussi d'une question de sensibilisation et de formation dans la mesure où les changements rapides qu'enregistre notre environnement de travail ne permettent pas d'éviter tous les accidents », a-t-il poursuivi.

Avec l'intensification de l'activité humaine, les risques sont, a ajouté, Jean Baptiste Ondaye, toujours présents. Des actions d'information, de sensibilisation, de formation et d'intégration dans un processus continu d'amélioration sont indispensables. Cela pour avoir une meilleure connaissance des risques au travail et mieux les gérer ; aider au respect de la législation du travail sur la santé et la sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail et le bien-être des employés.

Parfait Wilfried Douniama

KINDAMBA/POOL

Une cinquantaine de personnes sensibilisées aux violences faites aux femmes

Venus des districts de Vindza, Kimba et Kindamba, dans le département du Pool, les responsables des structures associatives et déconcentrées de l'État, ainsi que les représentants des groupes vulnérables ont participé, deux jours durant, à un atelier sur les « violences basées sur le genre ».

L'objectif était d'inviter les hommes à cesser de battre leurs femmes et au-delà, de décrier les violences que les femmes subissent quotidiennement dans les foyers, les administrations, à l'école pour les jeunes filles ou ailleurs.

Ainsi, les thèmes développés par le responsable dudit projet, Freddy Touari, ont notamment porté sur les types de violences, les facteurs favorisant ces violences, ainsi que les conséquences qui en découlent et les mécanismes de prise en charge des victimes issues de violences.



Les participants à l'atelier sur les violences basées sur le genre

Remerciant les organisateurs pour cette sensibilisation, le sous-préfet de Kindamba, Jean-Marie Badila, a regretté que l'urbanisation, les crises socio-politiques soient, entre autres, à l'origine des déviances morales que connaît sa circonscription. Il a, par ailleurs, estimé que les enseignements donnés aideront les participants à aller vers un

changement de mentalité pour une société plus juste. Un espoir formulé également par Maurice Bitsindou, directeur d'une école primaire.

Lancé depuis 2002, le projet « Violences basées sur le genre » est financé par le système des Nations unies au Congo, en partenariat avec le gouvernement

Lopelle Mboussa Gassia

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Afrique est le continent le plus inégalitaire selon le Pnud

Selon le rapport 2014 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur le développement humain, l'Afrique connaît des niveaux de croissance économique et de bien-être plus élevés, mais il préconise d'intensifier la lutte contre la pauvreté pour confirmer cette tendance dans la durée.

Le rapport indique que près de 585 millions de personnes, soit 72% de la population africaine, vivent en situation de « *pauvreté multidimensionnelle, marquée par des carences cumulées en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie* ». Le rapport constate que ces groupes ne connaissent en général aucune amélioration de leur niveau de vie, car leur participation politique, leurs moyens d'existence et d'accès aux services sociaux de base sont limités. Même sortis de la pauvreté, ces groupes seraient susceptibles de rechuter à la faveur d'une crise, poursuit le rapport, qui ajoute qu'en dépit des progrès, l'Afrique subsaharienne reste la région la plus inégalitaire au monde, où 77% de la population, des jeunes pour la majorité, est en situation d'emploi précaire.

Le rapport encourage donc les pays de cette partie du monde à s'assurer que la croissance économique

soit génératrice d'emplois, appelant à y porter une attention particulière quant à la qualité et à la sécurité. La création d'emplois décents constitue un enjeu majeur pour la réduction de la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale, souligne le rapport. Entre 2000 et 2013, l'Afrique subsaharienne a connu le second taux le plus élevé de progression sur l'indice de développement humain, qui combine les avancées dans les domaines du revenu, de la santé et de l'éducation. Le Rwanda et à l'Éthiopie ont connu la croissance la plus rapide du continent suivis de l'Angola, du Burundi, du Mali, du Mozambique, de la Tanzanie et de la Zambie. Le directeur du bureau du Pnud pour l'Afrique, Abdoulaye Mar Dieye, appelle à une protection des « *plus vulnérables pour assurer un progrès humain durable et inclusif* ».

À titre d'exemple, le rapport cite les régimes de protection sociale tels que l'assurance-chômage et les retraites, la couverture de santé universelle et les transferts de fonds, qui peuvent aider individus et communautés à traverser des périodes difficiles et à investir dans l'avenir. C'est le cas de l'allocation de soutien à l'enfant en Afrique du Sud, qui a contribué à réduire le taux de pauvreté parmi la population infantile.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Michel Amine joue la carte de l'unité

Le leader de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) a profité de la rentrée politique de son parti pour appeler ses compatriotes à privilégier le dialogue et à donner sa chance à l'accord de Brazzaville.

Dans un communiqué de presse publié le 23 juillet, Michel Amine a remercié la communauté internationale pour son implication à trouver des solutions au conflit qui déchire la Centrafrique. Alors que les sons divergeaient à l'annonce de la tenue d'un forum de réconciliation à Brazzaville, Michel Amine invitait ses militants dans un stade de Bangui pour un grand meeting.

Un événement qualifié de rentrée politique pour l'UNDP qui vient d'intégrer l'univers politique centrafricain. Face à des militants, on dira des populations, inquiets et lassés par de longs mois de violences, Michel Amine a dû trouver des mots pour susciter l'espoir qui s'étirole dans le cœur de ses compatriotes. « *Le cauchemar doit céder la place à des lendemains meilleurs* », a-t-il lancé, faisant l'écho de tous les discours posi-



Michel Amine

tifs entendus ici et là, en faveur de la Centrafrique.

Mais il n'entend pas s'arrêter à ce meeting. Même s'il n'était pas à Brazzaville, il veut prendre son bâton de pèlerin pour aller, à travers monts et vallées, prêcher la bonne parole, celle de la réconciliation, de l'unité, de la fraternité et surtout de la paix. Un agenda bien défini et duquel jaillit l'optimisme d'un homme qui, à 44 ans, refuse de jouer la carte de la destruction et de la

division du pays.

Au-delà des mots, il a ciblé les maux à guérir. Accompagné d'une équipe de médecins, venus de RDC, il a organisé des consultations médicales pour des malades, femmes et enfants en particulier, à qui il a remis des kits de médicaments divers. Des actions politiques et sociales qui contrastent avec cette image ensanglantée qui colle désormais à la Centrafrique.

Jocelyn Francis Wabout

TOTAL Effimax

Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil

PLUS D'ÉCONOMIES

PLUS DE PERFORMANCE

PLUS DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.

www.totalcongo.com Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

CONSEIL AFRICAIN DE MUSIQUE

La 7^e session du Comité exécutif s'ouvre à Brazzaville

À 48 heures de l'ouverture de l'assemblée générale du Conseil africain de la musique (CAM), la réunion du comité exécutif a débuté ce matin, à Brazzaville.

Il s'agit pour les experts de faire le point sur le fonctionnement de l'organisation et préparer les grandes décisions qui seront prises à l'assemblée générale de la CAM.

Une vingtaine de points seront soulevés à cette réunion dont ceux qui touchent la politique d'orientation de la vie générale en Afrique, suivi des questions d'administrations habituelles, nominations, élections cotisations, fonctionnement du secrétariat. « Les questions clés du programme en cours sont de l'évaluer rapidement et préparer celui de l'année qui vient car la réunion du comité exécutif est en 2015 ; de faire adopter les grandes lignes du programme à moyen terme pour les cinq prochaines années ; d'avoir une réponse à des donateurs, des bailleurs de fonds et partenaires internationaux qui souhaitent avoir la possibilité de contribuer au fonctionnement régulier de cette structure », a expliqué le président du CAM, Lupwishi Mbuyama.

Pour rappel, c'est à Brazzaville en 2007 au bureau de l'Unesco, à l'occasion d'une édition du Fespam, que fut décidée la création de la structure africaine du CAM. Et depuis lors, ses membres mettent en place au rythme des réunions et rencontres, des activités pour consolider et faire évoluer le CAM. « Il fallait qu'elle soit dans les conditions normales de fonctionnement d'une organisation. Voilà pourquoi l'approche a été faite au niveau des gouvernements des 54 pays d'Afrique. Le Congo a accepté de nous accorder le siège et la République nous accorde les facilités pour fonctionner », a conclu le président du CAM.

Hermione Désirée Ngoma

MISS CONGO 2014

Welcome Atipo remporte la couronne

La reine de la beauté congolaise pour cette année 2014 a été connue le 25 juillet au cours d'une soirée élective qui a eu lieu à l'hôtel Olympic de Brazzaville. La cérémonie était placée sous les auspices du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Séraphin Akoulafoua, qui avait à ses côtés son homologue de la Communication, porte-parole du gouvernement, et l'ambassadeur du Cameroun au Congo.

Cette dix-septième édition de l'élection Miss Congo s'est tenue sur le thème : Femme congolaise active, moderne, émancipée... À propos de ce thème, la présidente du Comité Miss Congo (Comico), Pupuce Ngalla Mouetoukouenda Iбата, qui y met tout son cœur, a déclaré à propos de ce thème qu'aujourd'hui, incontestablement, le rôle et l'importance de la femme sont plus étendus. « Le choix du thème de cette 17^e édition a pour objectif de montrer que la femme congolaise apporte sa pierre à l'édifice dans la modernisation, l'évolution et le développement de notre pays... »

La soirée a commencé par la présentation des Miss étrangères (Bénin, Cameroun, Togo, Gabon) et de la Miss congolaise sortante. La première sortie des 29 candidates s'est faite en tenue de Marins, la seconde en pagne ECair. La troisième sortie en tenue traditionnelle a été suivie immédiatement de la sortie en maillot de bain. Ce n'est qu'après cette sortie que le jury, présidé par Guili Tsoumou, directrice des ressources et de la communication à la société nationale des pétroles du Congo distribution, et les sept autres membres composant ce jury, ont délibéré sur place. Dix filles ont été choisies à la dernière

étape, en présence de l'huissier de justice, maître Patrice Mahoungou.

Après cette délibération, les candidates sont revenues sur le podium. La cinquième sortie a alors permis au maître de cérémonie, d'accorder la parole aux dix candidates. Ce n'est qu'après que le jury s'est retiré pour la délibération finale. Ainsi donc, Welcome Atipo, élève en terminale A, 18 ans, 1,75m, venue à cette phase finale comme Miss Kouilou, a été élue Miss Congo 2014 en remplacement de Cécilia Makosso ; Bernice Massengo, élève en terminale C, 18 ans, 1,73m, précédemment Miss Pointe-Noire, a été élue première dauphine ; Sabrina Ndoulou-Milongo, étudiante, 19 ans, 1,74m, première dauphine Miss Kouilou, a été élue deuxième dauphine Miss Congo 2014 ; Sarah Grâce Sam, élève en terminale A, 18 ans, 1,72m, Miss Pool, a été désignée Miss charme ; alors que Naïva Mbongobou, étudiante, 20 ans, 1,81m, Miss Brazza, a été désignée Miss élégance.

« Je remercie le comité Miss Congo qui m'a permis d'être candidate. Car beaucoup de gens me décourageaient sous prétexte qu'il y a des inconvénients et même de l'injustice, ce que je n'ai pas remarqué. Certes, c'était un peu stressant au début, mais ça a fini par marcher. Je suis très heureuse d'arracher le titre », a déclaré Welcome Atipo, après son sacre.

Des cadeaux tous azimuts

Les lauréates de la 17^e édition de l'élection Miss Congo, ont eu ce privilège de bénéficier de quelques cadeaux venus de partout. C'est le cas par exemple de la Première dame du Congo, Antoinette

Sassou N'Guesso, qui offre aux lauréates un voyage au Maroc, toutes charges comprises. Le ministère de la Culture et des Arts prend en charge les frais scolaires de la Miss Congo 2014 pour toute l'année et promet de lui faire découvrir ainsi qu'à ses dauphines, le site de Nouabalé-Ndoki. La société Charden Farhell offre quant à elle des billets d'avion Brazzaville-Paris-Brazzaville et 400.000 FCFA à la Miss Congo ; Brazzaville-Dubai-Brazzaville avec 200.000 FCFA à la première dauphine ; et Brazzaville-Cotonou-Brazzaville avec 100.000 FCFA à la deuxième dauphine. La société d'aviation ECair offre 4 billets Brazzaville-Dubai-Brazzaville ; 3 billets Brazzaville-Paris-Brazzaville pour la Miss, première dauphine et un membre du comité d'organisation ; 13 billets Brazzaville-Douala-Brazzaville. Edmond traiteur offre deux billets Brazzaville-Dubai-Brazzaville à la Miss et à sa dauphine. MNCom offre un décodeur à la Miss. Soraya Nguesso offre aux dix finalistes, des robes de soirée. Madame Ngouloubi offre à la miss 2 mois de soins de maquillage complets. Alima offre des cadeaux aux lauréates. Enfin, le comité Miss Congo offre un salaire d'un an à la Miss Congo.

Welcome Atipo Miss Congo 2014, régnera pendant une année, ceci jusqu'à l'élection de la prochaine Miss Congo en 2015. Notons que la dix-septième soirée de l'élection Miss Congo a été agrémentée par plusieurs artistes et groupes musicaux parmi lesquels : Doudou Copa, DJ Epela, Bénédicte, et le groupe tradi d'Inonga du Niari résident à Brazzaville, le meilleur groupe africain de danse aux derniers jeux de la francophonie.

Bruno Okokana

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.



Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

CONCOURS DE LA SAPE

Hassan Salvador occupe le podium

« Sape et citoyenneté », tel est le concept de la soirée organisée par le Cercle des amis de Mauricette Chanelle-Dynamique force (CAMC-DF), le samedi 26 juillet au bar restaurant La Main bleue chez Guy Mankoundia.

Cette compétition qui a mis aux prises neuf sapeurs, a pour but de lutter contre les idées reçues selon lesquelles, les sapeurs seraient des gens vulgaires, sans scrupules et qui n'ont rien à apporter dans la société.

Mauricette Chanelle, présidente de l'association CAMC-DF, a justifié l'organisation de cette compétition par le fait qu'à la base, son association défend les valeurs non seulement politiques mais plus à caractère socio-culturel. C'est pourquoi, ils ont voulu faire valoir la culture congolaise en organisant ce concours.

Il a fallu trois passages pour départager les neufs sapeurs que sont : le doyen Venus Mougany, 76 ans, 1,50m, 45kg, hôtelier de profession, très leste et faisant la taille de son poids ; le designer congolais Eric Kanga, qui a fait son entrée sur scène avec son drapeau arborant les couleurs nationales, question d'exprimer



Hassan Salvador (n°7) lauréat de la première édition

son caractère vestimentaire national ; Jean Remy Malonga dit ya Lélé, 49 ans, 1,80m, 79kg, très modeste regardant sa montre en décontracté sans ceinture ; Yves François Gatsongo, 48 ans, 1,72m pour 67kg, sortie en tenue coloniale ; Pélagie

Ngoro-Kiba, 43 ans, 1,74m pour 75kg ; Idriss Bandzoulou, 43 ans, 1,76m, 65kg ; Hassan Salvador, 34 ans, 1,82m, 87kg ; Emann Diafouka ; et Hérold Bantsimba, 25 ans, 1,86m, 75kg.

L'initiative et l'endroit ont été appréciés par la plupart des

spectateurs. C'est le cas de Candy de Bel Air. « C'est une très bonne initiative. Quant au bar La Main bleue, il a été pour moi jusque-là comme un rêve. Aujourd'hui, je viens de réaliser ce rêve, grâce à cet événement. »

Verdict du jury et réaction des

heureux récipiendaires

Le premier prix assorti d'une cagnotte d'un million de FCFA a été remporté par Hassan Salvador ; le deuxième prix assorti d'une somme de 150.000 FCFA par Eric Kanga ; le troisième prix plus une cagnotte de 100.000 FCFA par Pélagie Kiba-Ngoro. Les quatrièmes prix ex-aequo ont été attribués respectivement à Venus Mougany et Hérold Bantsimba, chacun d'eux recevant une somme de 25.000 FCFA.

Hassan Salvador, premier prix a exprimé sa satisfaction suite à son sacre : « Je suis très satisfait de ce prix que je viens de gagner. L'ambiance a été bonne. Nous sommes des sapeurs, mais ce n'est pas notre métier. On peut être ministre, officier militaire, ingénieur, docteur, pasteur ou encore ouvrier, mais on est sapeur. Ce n'est pas incompatible avec la vie sociale. »

Eric Kanga, deuxième prix : « Aujourd'hui, la sape fait partie de notre patrimoine culturel. Le 15 août prochain, nous serons à Sibiti dans le département de la Lékoumou. Le président de la République nous réserve un carré spécial, autant dire qu'il y a de la considération. »

Bruno Okokana

PATRIMOINE

Ekoti ya monseigneur, une merveille du relief congolais

Culminant au sommet du mont Ngankouolo, la crête Ekoti ya monseigneur est une merveille de la géographie physique qui s'offre aux voyageurs sur la Route nationale 2, à leur entrée dans le département des Plateaux. Située entre la rivière Lefini et le village Etsouali, ce mont représente tout un symbole de la mystique qui incarne le pouvoir du royaume Téké.

Ce relief forgé par l'érosion, aux pentes moins raides (environ 30°), avec un sommet arrondi, fait partie de la catégorie des montagnes anciennes, selon la classification des scientifiques. Autrement dit, la zone s'est formée pendant l'ère primaire, il y a plusieurs centaines de millions d'années. C'est le rocher curieusement sculpté par la nature, qui se trouve à son sommet, qui fait du mont Ngankouolo, la montagne la plus célèbre du plateau batéké. Elle n'est pas une œuvre humaine, mais le résultat de l'action conjuguée de deux éléments de la nature que sont l'air et l'eau.

Ekoti ya monseigneur, qui surplombe donc le mont Ngan-

kouolo, est une crête de grès (roche siliceuse résultant de la cimentation naturelle du sable). Sa forme est due à l'action des eaux de pluie et du vent (érosion éolienne), qui sont quelques-unes des principales causes d'érosion en montagne.

Vraisemblablement, des ac-

tions similaires ont également modelé les belles et majestueuses roches gréseuses qui se dressent verticalement dans les ravins de Djambala (les Plateaux), les falaises du Douvre appelées « Manguégué » au bord du fleuve Congo et au nord de Brazzaville, les gorges de Diosso



(le Kouilou). On n'oublie pas le joli tableau qu'offre le lac bleu, Dzamvoula, à quelques encablures de Mâh...

Plus loin de nous, leurs équivalents sont, entre autres, les roches du site de Stonehenge en Angleterre, le massif rocheux du Hoggar dans le sud de l'Algérie, ainsi que d'autres monuments de roches toutes aussi célèbres à différents endroits de la Terre.

Selon les scientifiques, la dégradation des roches au sommet des montagnes est due au fait que l'eau de pluie, en s'infiltrant en altitude dans les fissures du sol, augmente de volume et fait éclater les pierres ; celles-ci dévalent les pentes et s'accumulent en éboulis au pied des montagnes grâce aux eaux de ruissellement et au vent ; ce qui peut être vérifié si l'on regarde attentivement tout autour des montagnes des plateaux Batékés. Comme l'érosion a le grand pouvoir de remodeler la surface terrestre, elle modifie donc progressivement la forme d'origine du rocher, d'où ces morceaux de pierres proviennent, jusqu'à lui donner une nouvelle forme après une longue période d'activité.

Selon la tradition téké, le mont Ngankouolo n'est pas un site naturel comme les autres. Il n'est pas seulement une curiosité de la nature dont on peut admirer la beauté et la forme particulière du sommet, mais une partie de leur identité. Le mont Ngankouolo est inscrit sur la liste indicative nationale. Mais, avant cette inscription, il était déjà protégé depuis des siècles par la coutume locale, parce qu'il est sacré.

Depuis toujours l'on croit que cette montagne est le siège de tous les phénomènes naturels émanent exclusivement de la volonté de forces surnaturelles omnipotentes. Ainsi, une présence quelconque sur le sommet de cette montagne est considérée comme une offense aux esprits des ancêtres. La forme curieuse de la crête Ekoti ya monseigneur, qui semble émerger des entrailles du mont Ngankouolo, était interprétée comme une œuvre de la sirène qui y aurait élu domicile et l'aurait ainsi façonnée à sa manière, comme chacun de nous peut aujourd'hui construire sa maison comme il lui plaît.

Les Dépêches de Brazzaville en partenariat avec la DGPA

RELOCALISATION DES FDLR

Le gouvernement maintient son projet

Lambert Mende invite les communautés de la Province Orientale et de l'Équateur à adhérer à la décision de l'exécutif national qui, selon lui, facilitera la pacification et la stabilisation de l'est du pays.

En séjour à Kisangani (Province Orientale), ville choisie pour servir de transit aux ex-rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), le porte-parole du gouvernement en a profité pour rassurer les esprits au sujet de la controverse que suscite la décision du gouvernement de relocaliser ces éléments dans ce coin du pays et à Irebu à l'Équateur. Au cours d'un entretien qu'il a eu le week-end dernier avec les délégués des sociétés civiles de la Province Orientale, du Nord et Sud-Kivu ainsi que des représentants socioprofessionnels, Lambert Mende Omalanga a indiqué que le gouvernement maintenait sa décision. « Le ministre des Médias, porte-parole du gouvernement, n'est pas venu à Kisangani négocier une autorisation de qui que ce soit pour que le gouvernement exerce ses attributions. On a élu Kabila en 2011

jusqu'en 2016. C'est lui qui prend les décisions pour la sécurité et la défense de ce pays », a-t-il fait savoir à ses interlocuteurs.

Nonobstant le tollé suscité par la prise de position du gouvernement de relocaliser temporairement à Kisangani les FDLR ayant volontairement déposé les armes dans les deux Kivu avant leur acheminement à Irebu et leur transfert dans des pays d'asile, Lambert Mende s'est voulu ferme. Ceux des FDLR qui le souhaitent pourront être rapatriés, a-t-il assuré. Tout en invitant les communautés des provinces concernées à adhérer à ce projet du gouvernement qui, selon lui, facilitera la pacification et la stabilisation de la RDC, Lambert Mende a toutefois reconnu la nécessité d'en expliquer le bien-fondé à la population à travers une action de communication bien menée. Justifiant la décision du gouvernement, il a indiqué qu'elle vise à trouver une solution durable à la problématique de ces FDLR qui constituent des prétextes à toutes les agressions perpétrées par le Rwanda contre la RDC. D'où l'évacuation de ces rebelles hutus-rwandais, responsables de nombreuses exactions

sur les populations civiles dans les deux Kivu constitue-t-elle un pas vers la stabilisation et la pacification de cette partie du pays, a-t-il conclu.

Abondant dans le même sens, le vice-gouverneur de la Province Orientale assumant l'intérim du gouverneur en mission, Pascal Mombi Opana a, dans la foulée d'une campagne d'explication sur le bien-fondé de cette décision, a indiqué que « la ville de Kisangani a été choisie pour servir de transit des FDLR avant Irebu puisqu'elle dispose d'un grand aéroport pour mener ce genre d'opération même la nuit ». Et d'ajouter : « L'objectif de ce processus est de vider le prétexte rwandais en résolvant le problème des FDLR par le désarmement volontaire et au moindre coût ».

Notons que le Centre technique de bataillons connu sous le nom de Camp Base situé à 10Km du centre-ville de Kisangani où vont transiter les FDLR a une capacité d'accueil de mille personnes pendant que l'effectif de ces ex-rebelle rwandais oscille autour de six cent unités, sans compter leurs dépendants. L'arrivée des rebelles hutus-rwandais à partir



Des éléments FDLR

de l'aéroport de Bangboka jusqu'à leur site de transit ainsi que leur acheminement à Irebu à l'Équateur, se fera par vague successive avant qu'on leur trouve un pays d'accueil, pour ceux qui opteront pour l'asile. Là-dessus, le vice-gouverneur de la Province Orientale a révélé qu'en attendant que les pays d'Afrique qui se sont portés candidats ne se prononcent, le Canada serait disposé à accorder le droit d'asile à ceux qui le demanderaient.

Nonobstant toutes les assurances du porte-parole du gouverne-

ment, la société civile de la Province orientale continuent de voir d'un mauvais œil le cantonnement, quoique provisoire, des anciens rebelles des FDLR dans leur province. Ils redoutent, en effet, que ces ex-combattants n'insécurisent la ville en y instaurant la terreur. Plusieurs forces sociales de la province n'approuvent pas la décision du gouvernement et ne cessent de la manifester à travers des actions de rue qui ne sont malheureusement pas suivies par la grande masse.

Alain Diasso

EN MARGE DU SOMMET USA-AFRIQUE

Fally Ipupa invité à Washington

Le chanteur congolais prendra part, le 7 août, à la conférence « New Partnership Models for Growth » organisée par les associations « Akon Lighting Africa » et « Africa 2.0 ».

La conférence se tiendra à Washington, au lendemain du sommet États-Unis Afrique prévu du 4 au 6 août. À cette occasion, plusieurs chefs d'État africains ont été invités afin de s'entretenir avec les futurs leaders africains dans un dialogue franc et ouvert centré sur les aspirations, les besoins, les défis et les actions entreprises par les jeunes leaders émergents dans le but notamment de trouver de nouvelles voies vers la prospérité et la croissance.

Le thème de la conférence est ainsi en accord avec celui du sommet américano-africain qui est « Investir dans la prochaine génération en stimulant la croissance, en ouvrant des possibilités, et en créant un environnement favorable pour la prochaine génération. » À travers ce dialogue qui se veut intergénérationnel, « Akon Lighting Africa » et « Africa 2.0 » se proposent de donner à la prochaine génération de dirigeants africains, de tous les secteurs d'activités, l'occasion d'échanger directement avec les décideurs africains, des chefs d'entreprises, des représentants de la société civile, les leaders d'opinion, des athlètes, des artistes et des célébrités.

Construire une Afrique différente L'objectif de cette première conférence, indiquent les organisateurs, est de permettre aux chefs d'État africains de rendre compte de leur expérience des défis de la construction d'une Afrique différente et de fournir aux jeunes leaders africains l'opportunité de montrer à leurs aînés comment ils réussissent de plus en plus à trouver leur propre voix, à se redéfinir et en proposant des solutions innovantes et inclusives pour un rapide développement de l'Afrique. La conférence réunira de nombreuses personnalités du monde politique, économique et sportif. Les présidents Alpha Condé de la Guinée, Denis Sassou N'Guesso du Congo-Brazzaville, Uhuru Kenyatta du Kenya et John Dramani Mahama du Ghana sont attendus à cette conférence. Du côté des musiciens, l'on retrouvera également le Sénégalais Yousou Ndour et le Nigérian D Banj. Le footballeur ivoirien Yaya Touré sera également présent.

Le projet « Akon Lighting Africa » a pour objectif de fournir de l'électricité à un million de foyers africains d'ici la fin 2014. Pour ce faire, le projet se base sur un partenariat public-privé et réunit des entreprises américaines et chinoises, des ONG ainsi que les gouvernements de neuf pays : le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Gambie, le Burkina-Faso, la Guinée équatoriale, le Gabon, le

Congo et la Côte-D'Ivoire. Les différentes parties engagées dans ce projet doivent installer des panneaux solaires afin de permettre aux populations d'accéder à l'électricité de manière plus sûre, plus rapide et plus autonome.

Basée en Afrique du Sud, Africa 2.0 est une organisation panafricaine créée en 2010 et présente dans quarante pays africains. Elle est composée de personnalités éminentes d'Afrique et de la diaspora. Le 2.0 représente l'appropriation de l'avenir de l'Afrique par la génération 2.0, ouverte au monde. Africa 2.0 a organisé plusieurs rencontres en Afrique, notamment à Addis Abeba en Éthiopie et au Sierra Leone.

Meilleur artiste d'Afrique centrale

Avant de s'envoler pour Washington, Fally Ipupa est passé par la principauté de Monaco où il était invité par le prince Albert. Il a également remporté, le 26 juillet, le trophée de meilleur artiste d'Afrique centrale lors de l'African music magazine Awards (Afrimma) qui a eu lieu à Dallas. L'artiste congolais fait partie des rares musiciens d'Afrique francophone à avoir remporté un prix lors de la cérémonie qui s'est déroulée à Dallas. D'autres stars de la musique africaine étaient présentes à cette cérémonie notamment Flavor et Davido.

Patrick Kianimi

KINSHASA

Interdiction de la construction des commerces dans les écoles

Pour le gouvernement de la ville-province, cette activité marchande brade le patrimoine des écoles dont elle dénature l'environnement.

Le gouvernement de Kinshasa vient d'interdire la construction des magasins et points de vente des produits dans les écoles de la ville-province. Le conseil de ministres provinciaux, dans sa réunion du 24 juillet, motive cette décision par la volonté de bloquer le phénomène d'invasion des espaces scolaires par la construction de ces commerces, indiquant que cette activité marchande brade le patrimoine des écoles dont elle dénature l'environnement. L'exécutif provincial a, par ailleurs, noté que les enseignants ne bénéficient pas de ces arrangements entre les responsables des écoles et les propriétaires de ces commerces. Cependant, les gestionnaires de ces écoles justifient la construction de ces commerces par la nécessité de générer de l'argent pour appuyer le fonctionnement de ces établissements scolaires, motiver les enseignants et réhabiliter les infrastructures. Dans cet élan, il a été décidé de l'interdiction de « toute nouvelle construction d'infrastructures incompatibles aux espaces scolaires ». Le gouvernement provincial a également décidé à ce sujet de réexaminer, au cas par cas, sous

l'égide des directeurs provinciaux de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, tous les contrats intervenus entre les gestionnaires d'écoles et les tiers. Cette situation, note-t-on, se constate également dans l'enceinte des institutions d'enseignement universitaire. À l'Université pédagogique nationale, ce serait grâce à l'intervention personnelle du chef de l'État que des constructions y érigées ont été démolies. Car derrière ce contrat couvaient des épaules galonnées de l'administration du pays.

Par ailleurs, au niveau de l'EPSP, beaucoup d'écoles ont vu leurs terrains bradés et lotis parce que des responsables du secteur et ceux des affaires foncières ont eu des pots de vin ou se sont retrouvés parmi les bénéficiaires.

Au cours de ce conseil, les ministres de la ville-province de Kinshasa ont également parlé de la perception dans certaines écoles des frais dits « Kimbuta ». Ils ont, au cours de cette réunion, regretté que des « individus mal intentionnés » fassent croire à l'opinion publique qu'une quotité des frais scolaires est reversée au gouvernement provincial. Dans le compte-rendu de cette réunion, ils ont invité les parents à dénoncer ce phénomène auprès de l'autorité urbaine et aux instances judiciaires.

Lucien Dianzenza

AGRESSION DES JOURNALISTES DE MOLIÈRE TV

Les policiers coupables interpellés

L'inspecteur général de la police, le général Jean de Dieu Oleko, a confirmé ces faits au cours d'une audience accordée aux responsables de principales organisations professionnelles des médias actives en RDC dont FFJ, l'UNPC et l'Omec.

L'inspecteur général de la Police nationale congolaise (PNC), le général Jean de Dieu Oleko, a reçu en audience, le 28 juillet, les responsables de principales organisations professionnelles des médias actives en RDC. Le général Jean de Dieu Oleko tenait à avoir la vraie version des faits de la bouche de ceux qui défendent au quotidien les droits civils et politiques du journaliste congolais.

L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) a été représentée par son président, Jean Boucard Kasonga Tshilunde, Freedom for journalist (FFJ), a été représenté par son directeur, Désiré-Israël Kazadi, alors que le vice-président Jean-Pierre Efaema a représenté l'Observatoire des médias congolais (Omec). Le général a, d'emblée, porté à la connaissance de ses interlocuteurs que la nouvelle sur l'agression des journalistes est allée jusqu'à la haute hiérarchie de la police et que des mesures ont vite été prises. Il a annoncé, entre autres, qu'une procédure en interne a permis l'arrestation des



Des éléments de la Police nationale congolaise/Photo John BompengoRO

policiers coupables.

Premier à prendre la parole, le président de l'UNPC a salué l'esprit d'ouverture de l'inspecteur général avant de porter à sa connaissance que la profession a été fortement touchée par cette agression policière dont ont été l'objet des journalistes et la casse des matériels de Molière TV qui s'en est suivie. Kasonga Tshilunde a saisi l'occasion pour demander à son interlocuteur d'instruire la police de circulation routière à reconnaître le « laissez-passer presse » estampillé UNPC placardé sur le pare-brise du véhicule de tout professionnel des médias,

buté très généralement à l'incompréhension des « roulages ».

Deuxième à prendre la parole, le vice-président de l'Omec a appelé l'inspecteur général à s'impliquer pour éviter toute éventuelle récidive. Cependant, le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, s'est attardé sur l'agression policière infligée au quotidien aux journalistes aussi bien à Kinshasa que dans les provinces du pays. « Mon général, nous souhaitons que cesse toute attaque policière contre les professionnels des médias aussi bien ici à Kinshasa que sur l'ensemble du territoire national. Ne pas le faire s'appa-

renterait à une complicité de la haute hiérarchie de la police. FFJ vous prie de tirer les oreilles aux membres de votre corps et nous, nous ferons de même chez les nôtres. Nous ne pouvons pas comprendre que la police non seulement porte la main sur les journalistes en plein exercice de leur métier d'informer mais aussi qu'ils se permettent, en outre, de les pourchasser jusque dans la salle de rédaction », a déclaré, très touché, le directeur de la principale association de défense et de promotion de la liberté de la presse qui a invité son interlocuteur à faire cesser ce qui a tout l'air d'une agression voulue ou entretenue.

Appel au respect des textes

Après l'audience, Désiré-Israël Kazadi s'est félicité, devant la presse, de la promptitude avec laquelle l'enquête a été ouverte et a remercié la hiérarchie de la police pour la convivialité qui a caractérisé les échanges. Il a aussi souhaité que des rencontres bipartites entre les majors des associations professionnelles des médias et la hiérarchie de la police se tiennent très souvent en vue d'ôter tout suspicion entre les deux corps censés évoluer en parfaite harmonie. De son côté, l'inspecteur général de la police s'est dit particulièrement touché par les faits

imputés à ses hommes et s'est félicité de la démarche entreprise par la profession. « C'est ça la démocratie. Lorsqu'on est lésé, on va vers ceux qui peuvent avoir des solutions. Nous compatissons à ce qui vous est arrivé. En même temps, nous condamnons le comportement anti démocratique de ceux qui se sont illustrés dans l'un ou dans l'autre cas », a souligné le général Oleko, entouré de ses adjoints dont le général Boluwa. L'inspecteur général de la PNC a assuré ses interlocuteurs de l'ouverture d'une procédure. « Des enquêteurs ont déjà posé des actes de procédure. Des personnes soupçonnées ont déjà été interpellées et entendues et des charges évidentes ont été mises à leur charge. Je tiens cependant à vous assurer qu'aucun responsable n'a commandité l'acte. À l'issue de la procédure, des policiers qui s'étaient rendus coupables ont été arrêtés et les auteurs en auront pour leur compte », a-t-il rassuré.

Le général Oleko a, en outre, invité les responsables des organisations professionnelles à sensibiliser les journalistes à l'observance de leur déontologie professionnelle. « Il est de moment où les journalistes diffusent des choses à la limite du tolérable », s'est-il plaint.

Lucien Dianzenza

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

Un livre sur le marketing politique proposé aux Congolais

L'ouvrage, qui est parti du constat d'une crise de confiance existant entre la classe politique dirigeante et la population, propose un ensemble de stratégies en terme de gouvernance publique.

Le livre, « Marketing politique du leader congolais face aux élections, diagnostic et stratégies » publié à l'imprimerie Médiaspaul, a fait l'objet de la conférence de presse animée par son auteur, Kanda Elombe Eva, le 26 juillet, à la Maison des savoirs, à Kinshasa. « Le marketing dans le domaine commercial a fait ses preuves mais, dans le domaine politique, beaucoup reste à faire. Etant donné que le pays se prépare aux élections, j'ai pensé donner de la matière afin de servir toutes les couches de la population », a-t-il noté.

Pour Eva Kanda Elombe, ce livre dont le contenu a également servi pour le montage d'une bande dessinée est sa contribution à l'instauration dans le pays. Il est une interpellation des politiques congolais. Il est parti d'un constat de crise de confiance envers la classe politique et d'un fossé existant entre les promesses faites lors des campagnes électorales et les réalités. Alors que l'auteur avait pris comme première hypothèse que « quand le dirigeant sollicite le pouvoir auprès de la population, au cours de la campagne électorale, c'est pour travailler pour le bien de ces électeurs ».

Dans cet ouvrage, l'auteur conseille aux candidats aux élections, un leadership responsable, une bonne gouvernance des affaires de l'État. « S'ils sont candidats, ils ne le sont pas pour eux-mêmes mais

c'est plutôt pour répondre à un besoin lié à leurs électeurs », a-t-il expliqué. Alors que la population est appelée à faire un vote utile. L'auteur explique que le vote ne peut jamais être influencé par la boisson, le T-shirt ou d'autres cadeaux de la part du candidat qui le sollicite. Il doit, selon lui, être soutenu par la raison. « La pratique du marketing politique dans ce domaine rend les échanges profitables pour tous les groupes de telle sorte que chacun d'eux tire le meilleur de ses attentes », a-t-il dit.

Une contribution majeure au processus électoral

Pour le représentant de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à cette activité, ce livre vient d'apporter une contribution majeure au processus électoral parce que, a-t-il noté, le plus grand problème d'un processus électoral, c'est l'ignorance.

Il a profité de cette occasion en vue d'expliquer la procédure adoptée par la Céni pour des élections crédibles. À l'en croire, l'institution électorale est en train de travailler par rapport à toutes les revendications et les remarques des observateurs et de la population par rapport aux élections passées. La Céni, selon ce conseiller du président Malu-Malu, devra d'abord évaluer les processus électoraux passés notamment celui de 2011, et travailler pour le nettoyage et la fiabilisation du fichier électoral, qui sera affiché pour la critique de la population. Cette activité permettra d'éliminer les enregistrements multiples (doublons) et d'intégrer les omis.

L.D.

LIGUE DES CHAMPIONS - 4^E JOURNÉE

V.Club vient à bout d'Al Hilal du Soudan

L'AS V.Club a battu, le 27 juillet, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa Al Hilal Omdurman du Soudan en match de la 4^e journée du groupe A de la phase des poules de la 19^e Ligue des champions d'Afrique. Menés pendant plus de quatre-vingt minutes, les Dauphins Noirs ont réussi à inscrire coup sur coup deux buts à moins de dix minutes pour remporter un match qui s'est achevé dans une atmosphère surchauffée.

Pour cette rencontre, le onze de départ du coach Florent Ibenge de V.Club a été constitué du gardien de but camerounais Nelson Lukong, des défenseurs Mabele Bawaka, Thierry Kasereka, Ruddy Makwekwe et du capitaine Ebunga Simbi Saoulé. Au milieu de terrain, il y a eu Jean Munganga, Lemba Mabidi, Lusadisou et Héritier Luvumbu Nzinga. Et la paire d'attaque a été constituée de Firmin Mubele Ndombe et de Deo Kanda. V.Club a démarré la partie dans le camp d'Al Hilal, tentant de prendre le jeu à son compte. Mais c'est contre le cours du jeu que les Dauphins Noirs ont encaissé, à la 15^e minute de jeu, sur une contre-attaque conclue par Bashir Mohamed.

Les poulains de Florent Ibenge ont ensuite fait le siège du camp d'Al Hilal, multipliant des offensives, avec des incursions sur les flancs gauche et droit, mais sans trouver le chemin des filets tout au long de la première période. En deuxième période, V.Club a fait le siège d'Al Hilal.

Entre temps, Florent Ibenge a procédé à des changements avec l'entrée en cours de jeu d'Emmanuel Ngudikama, Yves Magola et Taggy Etekiama Agiti, à la place de Jean Munganga, Héritier Luvumbu et Deo Kanda. Le coaching de celui qui vient d'être

promu sélectionneur de l'équipe nationale de la RDC s'est avéré payant. C'est dans les dix dernières minutes de la partie que le miracle s'est opéré pour les Dauphins Noirs de Kinshasa.

À la 86^e minute, un centre d'Yves Magola, Guy Lusadisou marque d'une retournée acrobatique. V.Club revient à la hauteur de son adversaire du jour. La victoire a finalement choisi le camp du club de la capitale de la RDC lorsqu'à une minute de la fin des temps additionnels, Emmanuel Ngudikama est fauché dans la surface de réparation après avoir effacé un défenseur soudanais. L'arbitre kenyan de la partie indique sans contester le point de penalty. Les joueurs d'Al Hilal protestent énergiquement d'autant plus que l'arbitre venait d'invalidier un but pour position litigieuse; et même l'entraîneur brésilien du club d'Omdurman pénètre sur l'aire de jeu pour dire non à l'arbitre et lui signifier que les temps additionnels sont déjà écoulés. Mais l'arbitre kenyan reste néanmoins imperturbable sur sa décision. Et c'est l'international rwandais de souche congolaise, Taggy Etekiama, qui se charge d'exécuter la sentence pour le deuxième but victorieux de V.Club qui revient de loin après avoir été mené au tableau d'affichage durant la majeure partie du match. Au coup de sifflet final, les joueurs d'Al Hilal ont tenté de lyncher l'arbitre kenyan qui a été rapidement protégé par les policiers commis à la sécurité des officiels dans le stade. Au terme de cette rencontre renversante de la 4^e journée, V.Club totalise sept points et Al Hilal garde ses quatre points.

Martin Engimo

PROGRAMME VILLE-SANTÉ DE POINTE-NOIRE

Les acteurs identifient une école-santé et un marché-santé pilote

Cette identification a été faite au cours d'un atelier qui a réuni les membres du comité intersectoriel dudit programme, les 23 et 24 juillet dans la salle de la mairie centrale

Mis en place par le conseil départemental et municipal de la ville en vue d'améliorer le cadre de vie de la population et contribuer à la résolution des problèmes de santé auxquels elle est confrontée, le programme ville santé se réalise en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère de la Santé et d'autres partenaires. L'atelier qui a été organisé est une recommandation de ce programme à travers le plan d'action adopté en novembre dernier par le comité intersectoriel qui regroupe différents ministères. Il s'est agi au cours de cet atelier de faire le choix d'une école-santé et d'un marché-santé pilotes répondant aux critères de l'OMS. Entre autres : appliquer des politiques et pratiques visant à promouvoir la santé, offrir

une éducation pour la santé ainsi que l'accès aux services de santé. Les participants ont aussi examiné la problématique de l'eau au niveau de la ville et proposé des alternatives simples et faciles pour faire que l'eau saine arrive dans les quartiers les plus défavorisés en attendant la réalisation des grands projets de l'État. « Nous nous sommes répartis en trois groupes. Le premier s'est penché sur le choix d'un marché, le deuxième sur le choix d'une école selon les critères qui ont été définis et le troisième s'est penché sur la problématique de l'eau dans la ville », a expliqué le docteur Jean Victor Mambou, coordinateur du point focal du programme ville-santé.

Les visites de terrain effectuées par les participants ont permis d'identifier les deux sites pilotes, tous deux situés dans l'arrondissement 4 Loandjili. Il s'agit de l'école primaire 8-février de Mbota et du marché de Nkoukou.

Pour ce qui est de l'eau, il a été relevé, entre autres, la faible production en matière

d'eau potable (55.000 m³ seulement par jour) par la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Ce qui fait qu'elle n'alimente pas beaucoup de zones de la ville où les populations se contentent de l'eau de forage qui, malheureusement, n'est pas toujours de bonne qualité. Motif : la plupart des forages de la ville ne sont pas réalisés selon les normes fixées par la loi N° 13/2003 du 10 avril 2003 portant code de l'eau.

D'autres s'alimentent à partir des puits dont la qualité de l'eau est aussi douteuse car elle n'est pas souvent traitée. Il y a lieu donc d'augmenter la production en eau potable au niveau de la SNDE. Dans ce cadre, il a été relevé des initiatives prises par l'État en vue d'augmenter l'offre en eau. Le cas du projet PEEDU, les projets de réhabilitation du réseau de la SNDE et de réalisation de forages industriels. L'atelier a aussi permis d'élaborer le budget prévisionnel du projet de mise en place d'une école-santé et d'un marché-santé pilotes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COMICE AGRO-PASTORAL ET ARTISANAL

Tchiamba Nzassi accueille la première édition

La ville de Pointe-Noire va organiser pour la première fois, un comice agro-pastoral dans le but de favoriser la rencontre entre producteurs et acheteurs. Cette activité va se dérouler du 7 au 10 août dans le district de Tchiamba Nzassi

Le préfet de Pointe-Noire, Honoré Paka, qui l'a annoncé s'est rendu dans les différents villages qui composent le district de Tchiamba Nzassi pour échanger avec la population et projeter cette activité. Cette rencontre est une preuve palpable de l'intérêt des autorités congolaises pour les activités agro-pastorales. Étant donné que les villages sont l'avenir des villes, le préfet a demandé aux femmes, hommes et jeunes d'accroître leur production afin de dépasser l'étape de la culture de subsistance et aller à la commercialisation.

Ce comice agro-pastoral favorise la rencontre entre producteurs et acheteurs. C'est un moyen pour lutter contre la pauvreté et le phénomène d'exode rural mais également d'atténuer progressivement l'errance des jeunes ruraux en les poussant au travail. Ainsi, la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi avec tous les villages qui l'entourent sont appelés à l'évidence. Ils doivent se donner les moyens nécessaires pour donner une image positive de leur district qui est tout nouveau. Donc tourné vers l'avenir.

Profitant de cette visite, la population de Tchiamba Nzassi a soumis ses doléances au préfet à savoir: le déficit en personnel de santé et en éducation ainsi que le manque de formation et d'emploi pour les jeunes.

Le préfet a rappelé que pour cette année, les festivités du 15 août 2014 se tiendront à Tchiamba Nzassi, seul district rattaché à la ville de Pointe-Noire. Autrefois un village, Tchiamba Nzassi est désormais une communauté urbaine et il est devenu district le 1^{er} juin 2012.

Hugues Prosper Mabonzo

POINTE-NOIRE

La société Congo Terminal s'engage à lutter contre le cancer chez l'enfant

Dans le but de mieux prévenir, lutter contre la sous information, et améliorer la précocité du diagnostic chez les enfants atteints de cancer, la société Congo Terminal en partenariat avec la Fondation Calissa Ikama ont présenté jeudi 25 juillet à la direction générale de Congo Terminal un projet de la ligne téléphonique dénommé « Sos cancers chez l'enfant ».

Ainsi ce projet se fixe plusieurs objectifs notamment lutter contre la sous information et le déficit de communication sur le cancer et sa prise en charge, donner à tous l'accès à une information claire, validée et actualisée sur le cancer, aider les personnes à se repérer dans le système sanitaire et social, offrir aux personnes concernées une écoute humaine et attentive à leurs préoccupations.

En effet expliquant l'engagement de sa société dans ce projet, Michel Antonelli directeur général de Congo Terminal s'est expliqué : « Je me félicite d'entraîner la société Congo Terminal dans cette action à travers le groupe Bolloré qui a une politique dans les domaines de protection de l'environnement, de la santé des personnes. Les enfants représentent l'avenir d'un pays, ils sont les plus vulnérables pour résister aux maladies, ils ont le besoin d'être plus entourés. Toute action ne peut pas éradiquer le cancer chez les enfants mais au moins prévenir ceux-ci à l'aide des moyens de communication comme cela est souvent le cas



pour d'autres maladies. Le cancer est une maladie complexe comme il s'agit de lutter contre celle-ci à l'égard des enfants, cela constitue une raison supplémentaire que Congo Terminal s'y intéresse. Depuis quelques années la société Congo Terminal s'implique beaucoup dans toutes les causes médicales sociales afin de porter son concours. Nous pensons qu'une société qui emploie beaucoup du personnel doit aussi s'impliquer dans la santé et autres activités sociales du pays où celle-ci est installée ». Remerciant pour sa part la société Congo Terminal, Yolande Ketta-Mbanguid, présidente de la fondation Calissa Ikama s'est exprimée en ces termes: « Je remercie très sincèrement du fond de mon cœur monsieur Michel Antonelli, pour cette

grande action sociale qu'il vient de mener en faveur de la fondation Calissa Ikama. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui ont soutenu notre fondation avec autant de passion, autant d'engagement. Aujourd'hui Je suis très comblée que ce projet ait arrivé à son terme après autant de mois de négociation en vue de mettre en place ce protocole d'accord. Le groupe Bolloré par l'intermédiaire de Congo Terminal est en train de s'envoler très haut en Afrique centrale par la réalisation de ces genres d'actions sociales au profit de la fondation Calissa Ikama. Grâce à ce partenariat le groupe Bolloré se courbe pour donner la main aux enfants du Congo, par la volonté de son directeur général comme le soutient aussi Abraham

Lincoln : « Un homme n'est assez grand que lorsqu'il se penche pour aider un enfant »

C'est le protocole d'accord signé entre le directeur général de Congo Terminal et la présidente de la fondation Calissa Ikama qui a marqué la fin de la cérémonie. En sa qualité de partenaire financier de la fondation Calissa Ikama, Congo Terminal a contribué dans ce projet à hauteur de 31.400.000 FCFA soit 54%. Le cancer est l'objet de 20% des admissions aux CHU de Brazzaville, le taux de mortalité le plus élevé est de plus 80% des cas, les principales causes sont le diagnostic tardif, l'insuffisance de spécialistes du cancer tant dans le diagnostic que dans le traitement, l'insuffisance des structures de prises en charge appropriées, le coût élevé de traitement et le manque de disponibilité des médicaments.

Congo Terminal est une filiale de Bolloré Africa Logistics qui prévoit un investissement total d'environ 374 milliards de Fcfa sur les 27 années de concession du Terminal à Conteneurs. Bolloré Africa Logistics est le premier opérateur de logistique intégrée, présent dans 45 pays en Afrique. Bolloré Africa Logistics propose une solution logistique door to door, grâce à un savoir-faire unique en matière de gestion de corridors et à un maillage sans équivalent. Bolloré Africa Logistics porte les valeurs du groupe Bolloré, et mène des actions de développement durable & sociétal planifiées et maîtrisées.

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
 - Fonctions avancées • Excel^{New}
 - Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
 - Base de données • Access
 - Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
 - Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie
prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
 - Infographie • Retouche d'image
avec Adobe Photoshop
 - Initiation à l'Internet
 - Formation aux réseaux
 - Maintenance informatique
 - Synchroniser + partager données
avec smartphone et PC^{New}
 - Comment configurer la sécurité
AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
 - Configuration d'un moteur SMS^{New}
 - Administration d'un autocom IP^{New}
- (1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

ONSSU 2014

Le calendrier des jeux nationaux de Dolisie subit un second report

Initialement prévus du 25 juillet au 4 août, reportés ensuite du 30 juillet au 8 août, les jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU) démarreront finalement au début du mois d'août à Dolisie, a informé la secrétaire générale des jeux, Solange Ipolo.

Faute du retard constaté pour la sortie des fonds alloués pour les jeux de l'ONSSU de Dolisie 2014, le calendrier de ceux-ci a subi un second changement.

Pour ce faire, le comité d'organisation des jeux a demandé aux différentes délégations départementales de ne pas s'inquiéter mais plutôt de se tenir prêt car les jeux nationaux auront bel et bien lieu à Dolisie. « Nous sommes en train de travailler sur ce dossier, il y a eu un retard sur la sortie des fonds donc, au lieu du 30 juillet, les jeux pourront démarrer entre le 1er ou le 2 août ; et la cérémonie de clôture pourra intervenir le 11 août », a martelé Solange Ipolo.

Rappelons que ces jeux nationaux qui sont organisés pour la première fois à Dolisie, regrouperont les jeunes sportifs de tous les départements du Congo, à savoir, Brazzaville, Pointe-Noire, la Bouenza, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, la Cuvette Ouest, la Lekoumou, le Kouilou, la Sangha et la Likouala.

131 athlètes représenteront le Kouilou

Le secrétaire départemental des jeux

de l'Office national des sports scolaires et universitaire (ONSSU) du Kouilou, Théophile Mboundou, a présenté la semaine dernière, la liste des représentants de son département aux jeux nationaux de Dolisie 2014.

131 athlètes représenteront le département du Kouilou dans quatre disciplines sportives notamment le football, le handball, le volley-ball et l'athlétisme lors des jeux nationaux de l'ONSSU. Le Kouilou sera représenté au football par trois équipes :

En catégorie junior par le lycée de Madingo-Kayes

En cadet par le CEG de Kakamoeka

En minime par le CEG de Madingo-Kayes

Handball :

Chez les cadets par le CEG de Madingo-Kayes

Chez les cadettes par le collège de Mboukou

Volley-ball :

Lycée de Madingo-kayes en version masculine

L'épreuve d'athlétisme sera représentée par les athlètes de différentes sous-préfectures du département

Charlem Léa Legnoki

Le programme de renforcement des très petites entreprises congolaises a été lancé à Pointe-Noire

Le programme Congo Entreprises Développement, mis en œuvre par l'IECD (Institut européen de coopération et de développement) en partenariat avec l'APNI (Association Pointe-Noire industrielle) a été inauguré le 12 juillet en présence de Jean Claise Pinda Niangouna, directeur général de la promotion du secteur privé.

Le Centre de Gestion et de Service est situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, dans la rue Londela Kayes, non loin du rond point sympathique. Ce programme de renforcement des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) congolaises est financé à 72 % par l'Union européenne (UE). Selon Matteo Sirtori, chef de section économie, bonne gouvernance, secteurs sociaux de la délégation de l'Union européenne, cet apport de son organisation (UE) confirme sa volonté de contribuer, au côté du gouvernement, à l'essor du secteur privé encore embryonnaire dans le pays comme l'a révélé le classement Doing business 2013.

« Un des défis majeurs pour le Congo est de poursuivre les réformes pour diversifier l'économie, élargir le secteur formel, créer des emplois durables, tout en s'assurant que les fruits de la connaissance bénéficient aussi aux populations les plus défavorisées », a-t-il estimé après avoir rappelé l'importance de la fortification des liens entre le secteur privé et public et la contribution du projet CGED dans la lutte contre la pauvreté et aussi à la réduction des inégalités sociales. Ledit projet qui sera déployé à Brazzaville l'année prochaine a pour objectif de former 100 entrepreneurs par centre et par



année. Le centre de gestion et de services de Mvou-Mvou offre une formation de base en gestion (FBG) pour les petits entrepreneurs déjà en activité, une formation porteurs de projets (FPP) ainsi que des formations spécialisées en marketing, bureautique, ressources humaines, management et comptabilité financière. Cela, en vue de permettre aux petits entrepreneurs déjà en activités de mieux gérer leurs affaires, développer leurs activités et augmenter leurs revenus. La formation de base en gestion dispensée en 3 séances par semaine pendant 5 semaines (cours et séance en salle et suivi sur le terrain) concerne les secteurs d'activités comme : couture, menuiserie, restaurant, pharmacie, salon de coiffure, boulangerie, boutique, dispensaire, garage, agence, dépôts chambres froides, bureautique, nganda et bien d'autres. Des certificats de fin de formation ont été remis

aux 16 premiers bénéficiaires de cette formation (première promotion) au cours de la cérémonie d'inauguration du programme Congo Entreprises Développement.

Le centre de gestion et de services de Mvou-Mvou assure aussi le coaching et l'accompagnement personnalisé. Bénédicte Lièvrement, Chef de projet Pointe-Noire a relevé la particularité de la formation : « La grande valeur ajoutée de cette formation ce sont les visites que le formateur effectue sur le lieu de travail de chacun des entrepreneurs. Ce qui leur permet de mettre en pratique les enseignements reçus et de les adapter à chacune de leurs activités. » Ces visites vont se poursuivre après la formation. Le centre possède aussi un club des entrepreneurs dont l'ouverture est prévue pour le mois d'octobre. Celui-ci leur permettra d'avoir accès à des services, des formations spécialisées, à la biblio-

thèque et aussi de se mettre en réseau à terme.

La réalisation de ce projet a été saluée par son partenaire local APNI, qui travaille depuis 10 ans à l'émergence d'un tissu économique PME/PMI à Pointe-Noire et dans le Kouilou. « Pour remplir sa mission, l'APNI avait ciblé les PME d'une certaine taille. Elle ne s'occupait pas des très petites entreprises parce qu'elle n'en avait pas les moyens. Lorsque l'IECD nous a proposé ce partenariat, nous avons vite répondu présent parce que nous avons trouvé par ce biais, un moyen de toucher toutes les entreprises de Pointe-Noire toutes tailles confondues. Lorsque ces TPE vont grandir, l'APNI va les accueillir à travers ses centres de gestion agréés », a expliqué sylvestre Didier Mavouenzela, président de ladite association avant de poursuivre : « Un pays ne peut se développer que si les entreprises se développent. Je suis sûr que ce projet va nous permettre de rattraper le retard qui nous avons dans le domaine entrepreneuriale. » Les petites entreprises, a indiqué Marie Helène Brasey, coordinatrice de l'IECD-RDC, constituent en premier lieu le dynamisme de Pointe-Noire.

« Ce sont elles que nous souhaitons accompagner en renforçant leur milieu, leur secteur économique et surtout les acteurs qui peuvent les accompagner ».

Créé en 1988, l'IECD est présente dans plus de 15 pays, notamment en Afrique et au Moyen orient où elle met en œuvre de nombreux projets dont le même programme de renforcement des très petites entreprises. Plus de 1200 micros-entrepreneurs sont formés chaque année à travers les 16 centres de gestion et de services qu'elle a mis en place dans des pays comme le Cameroun, la Côte-D'ivoire ou encore la RDC.

RELIGION

Le ramadan fêté sur fond d'invite à la vigilance

L'imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal, Kiam Hamidou, a célébré le 28 juillet à Brazzaville, la fin du mois de ramadan en compagnie des musulmans congolais, sur fond d'un message d'amour et d'appel à la vigilance.

Un mois durant, les milliers de frères musulmans ont, comme de tradition, observé à l'occasion les rites du Coran et les habitudes du prophète Mahomet : prières, aumônes, genuflexions, récitation des sourates, salutations et bénédictions fraternelles. Profitant de l'occasion, l'imam a lancé un message clair et empreint d'amour : « Nous sommes à la fin du mois de la joie qui s'achève aujourd'hui, pardonnons-nous, les uns aux autres, aimons-nous, respectons les autorités de notre pays. Que Dieu les aide dans le travail qu'ils accomplissent tous les jours. »

Le ramadan, mois de recueillement et d'introspection, est également l'opportunité suprême de se désengager de ces invectives média-

tiques et peut-être d'expliquer la foi des musulmans. Ainsi donc, les autorités de l'islam au Congo qui se sentent mécontentes de la désinformation de leur religion par des tierces personnes non musulmanes, par voie de médias, ont lancé des appels : « Nous demandons aux responsables des médias congolais de ne recevoir que les frères musulmans qui ont reçu l'aval du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) qui est la seule instance que nous reconnaissons », a indiqué Kiam Hamidou, imam supérieur. Ainsi a-t-il poursuivi : « Soyons vigilants car il y a de ceux-là qui ont sali l'image de l'islam au Congo. Qui leur a ouvert la voie pour venir mentir ? Ils usent des médias audiovisuels privés, se disent des musulmans et mentent au nom de l'islam. »

L'islam et les musulmans littéralement « soumis à Dieu » aspirent à vivre en paix avec les autres. Au Congo-Brazzaville par exemple, le Conseil supérieur islamique du

Congo (CSIC) organise des émissions médiatiques pour expliquer leur engagement et leur tolérance.

« Nous ne prêchons pas la violence. Suivez même nos émissions sur la télévision nationale et sur les chaînes privées. Il n'y a même pas un seul mot lié à la violence », a indiqué l'imam Youssouf Ngolo, vice-président du CSIC.

Rappelons que le nombre de jours d'observation du jeûne du ramadan est variable selon les années. En 2014, les musulmans du Congo-Brazzaville ont jeûné pendant vingt-neuf jours en conformité avec le calendrier lunaire de l'année. Au Congo comme ailleurs, les musulmans croient en Dieu, et à la révélation que le Seigneur a faite à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, et aux Tribus, et à celle qu'il a confiée à Moïse et à Jésus, et à tous les Prophètes. Ils ne font pas de différence entre les prophètes et s'inclinent devant Dieu dans l'allégeance et la soumission.

À Pointe-Noire, toutes les boutiques tenues par les musulmans sont res-

tées fermées. Vêtus de leurs plus beaux vêtements, les musulmans se sont rendus tout d'abord en début de matinée à la grande mosquée du grand marché pour la première prière de l'Aïd el-Fitr, désignant la fête de la rupture du jeûne. Chacun s'est ensuite acquitté de son aumône de rupture du jeûne, fixée à 1.250 FCFA, soit deux kilos de riz, de sucre, de lait, de maïs ou autre. En outre, ils ont rendu visite à leurs proches, parents et amis pour leur présenter des vœux de santé et de bonheur.

Le Ramadan est le neuvième mois du calendrier musulman. Au cours de ce mois, tous les musulmans ayant l'âge requis ne doivent ni manger, ni boire, ni fumer, ni entretenir de relations sexuelles à partir de l'aube jusqu'au soir. C'est en effet une période propice pour se rapprocher davantage de Dieu. Les musulmans font également plus d'effort pendant le Ramadan à suivre les enseignements de l'islam, et ils évitent toutes attitudes et comportements

contraires aux commandements de leur prophète.

L'événement le plus important de ce mois est le jeûne qui est l'un des cinq piliers de l'islam. Pendant le jeûne, les personnes âgées, malades chroniques ainsi que les malades mentaux sont exemptés, sachant que les deux premiers groupes doivent chercher à nourrir les pauvres en remplacement de leur jeûne manqué. Sont également exemptées les femmes enceintes, les femmes en période de menstruation et les femmes allaitant leurs nouveau-nés. Rappelons que le mois de Ramadan dure 29 ou 30 jours, et selon un adage bien connu des musulmans, la personne qui observe correctement le Ramadan verra tous ses péchés pardonnés. Selon un autre, lorsque le Ramadan arrive, les portes du ciel sont ouvertes, les portes de l'enfer sont fermées, les démons sont enchaînés, et quiconque passe entrera au paradis.

**Fortuné Ibara
et Hugues Prosper Mabonzo**

TAEKWONDO

Une formation ouverte pour les enfants de 5 à 16 ans

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) organise des séances d'entraînements destinés aux jeunes pour les initier à la pratique de la discipline.



Une séance d'entraînement (© Adiac)

Les enfants qui souhaitent apprendre le taekwondo ont de la chance. La formation « Children holidays training » les attend. Les séances d'entraînement ont lieu à l'esplanade de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam). La formation est coordonnée par l'expert sénégalais Papa Babacar Ndiaye, sous la supervision du président de la Fécotae, Me Stanislas Mbys, ceinture noire 7e dan. Les séances d'entraînement se tiennent de 9h à 11h. Les droits d'inscription sont fixés à 25 000 FCFA par famille. Autrement dit, si les parents veulent inscrire trois enfants ou plus, ils paieront cette somme pour l'ensemble des enfants. Les kimonos ne sont pas obligatoires pour les enfants à qui il est permis de venir en tenue de sport pour participer aux séances d'entraînement durant lesquelles ils apprendront les techniques de base de la discipline. Pour rappel, l'initiative « Children holidays training » a été organisée par la Fécotae il y a plus de dix jours sur l'esplanade de l'Enam. Après cet entraînement qui n'avait duré qu'un jour, les parents et les enfants étaient restés sur leur soif. Ils souhaitaient donc que la Fécotae organise des séances d'entraînement pendant toute la période de vacances. Un vœu exaucé. Les parents devraient donc envoyer massivement les enfants.

Rominique Nerplat Makaya

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE NZANGO

Blanche Akouala présidente par consensus

Les deux parties qui s'opposaient pour briguer la présidence, se sont finalement accordées pour que Blanche Akouala dirige la Fédération de la discipline pratiquée exclusivement par les femmes. Le suspense électoral a donc pris fin.

Blanche Akouala assume désormais la plus haute fonction de la Fédération congolaise de nzango (Féconza) : celle de présidente. Une élévation qui ne découle pas d'un scrutin mais plutôt d'un consensus entre les acteurs des deux camps qui, hier, s'opposaient pour briguer la présidence. Une véritable leçon de fair-play en vue de sauver l'honneur de la discipline, à en croire Blanche Akouala qui, par ailleurs, s'est dite émue du caractère symbolique de l'événement ayant eu lieu le 27 juillet, la date de la célébration de la Journée nationale du sport.

C'est donc à cette date qu'a pris fin le suspens électoral de la Féconza, avec la désignation de celle qui a la lourde responsabilité d'animer l'actuelle dernière-née des Fédérations sportives nationales. Des responsabilités que Blanche Akouala doit pleinement assumer pour ne pas ternir son statut de deuxième femme à la tête d'une fédération sportive nationale après Dominique Rachel Ngouabi qui dirige celle de la natation. La gente féminine, en milieu sportif, trouve donc des motifs de fierté même si leur représentativité est encore en-deçà de la moyenne.

Dans la gestion de la Féconza, Blanche Akouala devrait comp-



Blanche Akouala

ter sur l'expertise et le soutien de son premier vice-président, Guy Noël Titov. Ce dernier, rappelons-le, était son principal challenger lors du scrutin. Il est reconnu comme le modernisateur du nzango pour en avoir défini, entre autres, les règles de jeu. Les deux travaillent main dans la main depuis près de quatorze ans pour la promotion de cette discipline. Une réalité qui rassure le public sportif national. Parviendront-ils à relever les défis qui se présentent à eux ?

Seulement, le bureau exécutif de la Féconza dévoilé par le directeur général des Sports, Auguste Etsala, ne contient pas que deux membres. Il y en a d'autres aussi qui mettront la main à la pâte. Il s'agit notamment de Julienne Malaki, d'Antoine Mvou et de Yéké Ange qui sont respectivement deuxième, troisième et quatrième vices-présidents. Les fonctions de secrétaire général sont assurées par Ebibas Bongalé avec pour adjoint Placide

Madzou. Rosemande Ganga, quant à elle, assume les fonctions de trésorière générale. Elle a pour collaborateur immédiat Chantale Batondélé Issombo. Les cinq autres membres complètent ce bureau exécutif.

Le retard à rattraper

Le nzango est l'unique discipline à traîner le pas parmi celles retenues pour les Jeux africains de l'année prochaine. La cause de ce retard était jusque là le contentieux électoral. Le tout premier scrutin du 15 février 2014 était, en effet, entaché de fraudes et fut par conséquent annulé. La reprise de l'élection a eu lieu le 10 juillet dernier. Les deux candidats s'étaient retrouvés avec douze voix chacun. Après plusieurs tours, le résultat est resté le même. Il revenait donc au ministère des Sports et au Comité national olympique sportif congolais de trouver une solution pour débloquer la situation. Un pari réussi à ce jour. Mais le retard est grand. Le nouveau bureau exécutif devrait vite retrouver les manches pour amorcer les préparatifs des Jeux africains.

« (...) Nous sommes aujourd'hui unis dans un bureau exécutif concerté avec Guy Noël Titov dont je n'ai jamais méconnu les compétences. Ensemble nous remporterons la bataille de la survie du nzango et de la réussite des prestations de cette discipline aux 11es Jeux africains dans le cadre des démonstrations », a rassuré Blanche Akouala. Le public sportif attend la réalité sur le terrain pour juger de son action.

Rominique Nerplat Makaya